

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté
d'Agglomération
de La Rochelle



Edito

Sommaire

Un territoire, une organisation

Nouveau territoire, nouvelle gouvernance	pages 4-5
Les compétences et le fonctionnement	pages 6-7
Les services « ressources »	pages 8-9

Un an d'actions

Le développement économique	pages 10-11
L'emploi et l'insertion	pages 12-13
L'enseignement supérieur	page 14
L'aménagement de l'espace communautaire	pages 15-17
La mobilité et les transports publics	pages 18-19
L'équilibre social de l'habitat et la politique de la ville	pages 20-21
L'eau et l'assainissement	pages 22-23
Les déchets et l'environnement	pages 24-25
Les équipements culturels et la culture pour tous	pages 26-27
La communication	pages 28-29

2014 en un clin d'œil

pages 30-31

Les partenaires de la Communauté d'Agglomération

pages 32-33

Le rapport financier 2014

L'équilibre financier du compte administratif	page 34
Les finances de la Communauté d'Agglomération	pages 35-37

Les ressources humaines

Le bilan social 2014	pages 38-39
La localisation des services et l'organigramme	pages 40-41



Jean-François FOUNTAINE

Président de la Communauté d'Agglomération
Maire de La Rochelle

«2014 est une année charnière et symbole pour notre Communauté d'Agglomération. Celle, d'abord, de l'intégration de dix nouvelles communes, aboutissement de trois ans de réflexion et de travail sur l'évolution de notre périmètre. Celle, aussi, de la première élection des Conseillers communautaires au suffrage universel direct, de la mise en place d'une gouvernance plus resserrée avec de nouveaux élus, d'un nouveau projet de territoire. Une feuille de route que nous avons tracée avec la même ambition de coopération et de projet partagé que celle qui animait déjà les fondateurs du SIVOM* il y a cinquante ans. Ce socle de valeurs a fait grandir notre intercommunalité et fait aujourd'hui sa force.

Avec le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal, dont nous avons engagé l'élaboration en 2014, notre Communauté gagnera encore en cohérence, en efficacité et en solidarité.

2014 nous aura aussi permis d'enclencher une nouvelle stratégie économique, en concertation avec de nombreux acteurs locaux. Des femmes et des hommes prêts à s'engager à nos côtés pour libérer les

énergies. Emblème de cette nouvelle dynamique, « Atlantech », le parc technologique bas-carbone de Lagord, a accueilli ses premières grues, en même temps que l'Agglomération débutait la vente de terrains. Notamment à la Caisse régionale du Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres qui a choisi d'implanter ici son futur siège social.

Les créations d'emplois que générera demain Atlantech ne doivent pas nous faire oublier la situation préoccupante dans laquelle se trouvent les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Leur rôle est essentiel. C'est pourquoi, en 2014, la Communauté leur a renouvelé son soutien tout en réaffirmant son engagement auprès des acteurs qui œuvrent en faveur de l'accès à l'emploi et de la réinsertion professionnelle.

C'est une première année riche d'expériences et d'enseignements que nous avons vécue ensemble. Merci à tous pour votre mobilisation au service de notre territoire.»

* Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

La réalisation de ce Rapport d'activités répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 (Article L5211-39 du Code Général des Collectivités) qui demande au Président de l'EPCI d'adresser annuellement avant le 30 septembre au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté d'Agglomération.

Un territoire, une organisation

Nouveau territoire, nouvelle gouvernance

L'année 2014 a été une année charnière pour la Communauté d'Agglomération qui a fêté son cinquantenaire, a intégré dix nouvelles communes et a renouvelé son Conseil dont les élus ont, pour la première fois, été désignés au suffrage universel direct.



Un nouveau territoire à 28 communes

› Au 1^{er} janvier 2014, le territoire de l'Agglomération rochelaise s'est s'élargi à 10 nouvelles communes, formant un nouvel espace équilibré et cohérent.

› Neuf communes sont issues de l'ancienne Communauté de Communes Plaine d'Aunis (Bourgneuf, Clavette, Croix-Chapeau, La Jarrie, Montroy, Saint-Christophe, Saint-Médard-d'Aunis, Thairé, Vérines), auxquelles s'ajoute la commune d'Yves, jusqu'alors rattachée à la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais.

› Tout au long de l'année 2014, les services de la Communauté se sont mobilisés pour fournir aux communes entrantes les compétences de l'Agglomération rochelaise (les transports et les déchets en particulier) et pour réussir l'intégration de leurs équipements (déchèteries, zones d'activités...).

› Cet élargissement résulte du processus engagé en 2011, suite à la loi du 16 décembre 2010 ayant notamment comme objectif

l'achèvement et la rationalisation de la carte de l'intercommunalité française.

› Pour l'Agglomération rochelaise, il ouvre de nouvelles perspectives de développement grâce à un gain de près de 10% d'habitants et à un agrandissement de son territoire de 67%.

Première élection au suffrage universel direct des Conseillers communautaires

› En 2014, pour la première fois dans l'histoire de l'intercommunalité, les Conseillers communautaires (au nouveau nombre de 80) ont été élus au suffrage universel direct grâce à un système de fléchage, dans le cadre des élections municipales (dans les communes soumises au scrutin de liste).

› Les électeurs ont voté pour les élus municipaux et désigné, le même jour et grâce au même bulletin, ceux amenés à les représenter à l'intercommunalité.

› Le nouveau Conseil communautaire de l'Agglomération de La Rochelle, issu des élections municipales et communautaires de mars, a ainsi été installé le 17 avril 2014.

Un gouvernance ajustée

› La loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 a instauré une gouvernance plus resserrée pour les intercommunalités et accordé davantage de place aux femmes, grâce aux exigences de parité sur les listes.

› Le nombre de Vice-présidents a été limité à 20% de l'effectif total du Conseil communautaire, dans la limite de 15 imposée par la loi.

› Chaque commune est représentée au sein du Conseil communautaire au minimum par un élu et, au-delà, en fonction de plusieurs critères dont sa population.

Quelques chiffres

28 communes

327 km²

163 122 habitants

80 élus communautaires

La Communauté d'Agglomération de La Rochelle

50 ans de coopération intercommunale

› En 2014, la Communauté d'Agglomération a fêté ses cinquante ans d'intercommunalité. Créée sous la forme d'un SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) en 1964, puis transformée en Communauté de Villes en 1993, elle est devenue Communauté d'Agglomération en 2000.

› En 1964, La Rochelle et ses communes voisines figuraient parmi les premières de France à s'engager dans l'intercommunalité. Bien plus qu'une simple mutualisation ou cogestion de services, l'Agglomération de La Rochelle a été pensée dès sa genèse comme un territoire de projets.

› Au fil des années, une véritable culture de coopération s'est forgée sur le territoire permettant de « faire ensemble au service de tous ».

› La mise en commun régulière de nouvelles compétences et missions a consolidé la solidarité communautaire au service d'un territoire durable, et renforcé le rôle joué par la Communauté d'Agglomération dans la vie quotidienne des citoyens.



	Communes au 1 ^{er} janvier 2014	Nombre de délégués au Conseil communautaire	Nombre d'habitants	Superficie en km ²
Angoulins-sur-Mer	2	3 791	8	
Aytré	4	8 948	12	
Bourgneuf	1	1 079	3	
Châtelailon-Plage	3	5 937	7	
Clavette	1	1 290	6	
Croix-Chapeau	1	1 197	5	
Dompierre-sur-Mer	3	5 348	18	
Esnandes	1	2 094	7	
L'Houmeau	1	2 655	4	
La Jarne	1	2 436	8	
La Jarrie	2	2 917	9	
Lagord	3	7 236	8	
Marsilly	2	2 768	12	
Montroy	1	670	4	
Nieul-sur-Mer	3	5 712	11	
Périgny	3	7 633	11	
Puilboreau	3	5 651	8	
La Rochelle	33	74 123	28	
Saint-Christophe	1	1 260	14	
Saint-Médard-d'Aunis	1	1 965	23	
Saint-Rogatien	1	1 956	5	
Sainte-Soulle	2	3 740	22	
Saint-Vivien	1	1 150	8	
Saint-Xandre	2	4 369	13	
Salles-sur-Mer	1	2 056	14	
Thairé	1	1 549	19	
Vérines	1	2 137	13	
Yves	1	1 455	26	
Total CdA	80	163 122	327	

Source : Insee - recensement de la population Population municipale au 1^{er} janvier 2012

Un territoire, une organisation

Les compétences et le fonctionnement

Avec l'intégration de 10 nouvelles communes et le renouvellement des Conseillers communautaires en 2014, la Communauté d'Agglomération a été amenée à renouveler ses instances et à faire évoluer son fonctionnement. De nouveaux groupes de travail et commissions spéciales, chargés de nourrir les réflexions des élus et de faire des propositions, ont été constitués.

Des chiffres qui parlent...

- ▶ 10 nouvelles communes au sein du nouveau périmètre de la Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2014.
- ▶ 80 conseillers communautaires dans la nouvelle assemblée délibérante issue des élections de mars 2014, dont le Président, 15 Vice-présidents et 6 conseillers communautaires délégués.
- ▶ 12 séances du Conseil communautaire pour 555 délibérations en 2014.
- ▶ 13 réunions du Bureau communautaire et 10 délibérations.
- ▶ 3 Commissions permanentes instituées au sein de l'Agglomération.

Nouveau périmètre et nouvelle répartition des sièges entre communes

› Suite à l'arrêté préfectoral du 30 mai 2013 relatif à l'extension du périmètre de l'Agglomération rochelaise, celle-ci a intégré 10 nouvelles communes le 1^{er} janvier 2014.

› La nouvelle répartition des sièges entre les communes au sein du Conseil communautaire est entrée en vigueur suite au renouvellement des Conseils municipaux et communautaires en mars 2014. Soit, au minimum, un élu par commune.

Renouvellement du Conseil communautaire

› Le Conseil est l'organe délibérant de la Communauté et décide, à ce titre, de la réalisation des actions et opérations d'intérêt communautaire à mettre en œuvre.

› Il a été renouvelé suite aux élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014, pour la première fois par une élection au suffrage universel direct.

› L'installation des 80 nouveaux élus communautaires ainsi que l'élection du Président et des 15 Vice-présidents ont eu lieu le 17 avril.

Un Bureau resserré

› Le Bureau examine les dossiers soumis au Conseil Communautaire et est compétent, par délégation du

Conseil, en matière de Droit de Prémption Urbain.

› Il est composé, depuis le renouvellement du Conseil, du Président, de 15 Vice-présidents (contre 27 auparavant) et de 6 Conseillers communautaires délégués.

› La composition du Bureau a été arrêtée lors du Conseil communautaire du 26 juin, qui a également procédé à l'élection des 6 Conseillers communautaires délégués.

Le Président

Élu par le Conseil communautaire pour la durée du mandat des Conseillers (6 ans), il préside le Conseil et le Bureau.

De nouvelles instances de travail

› Créée en 2014, la Conférence des Maires est composée de tous les maires des 28 communes membres de l'Agglomération. Elle examine, une fois par trimestre, les sujets d'intérêt communautaire ayant un impact pour les communes.

› Depuis 2014, des groupes de travail ou commissions spéciales peuvent être créés par le Président et/ou le Bureau sur une compétence communautaire ou une thématique générale présentant un intérêt communautaire. Leur rôle consiste principalement à formuler des propositions au Bureau et au Président sur les sujets traités, sans pouvoir de décision.

Quatre commissions renouvelées

› Les 3 Commissions permanentes (Aménagement de l'Espace et Urbanisme, Développement économique et Politique de la ville) composées du Président, du 1^{er} Vice-président et du Vice-président délégué de la matière concernée ont été renouvelées le 23 octobre 2014. Elles ont un rôle consultatif.

› La Commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLETC)

est chargée d'évaluer le montant des charges nettes transférées à l'Agglomération pour servir de base au calcul des attributions de compensation dues à chaque commune membre.

Bilan et perspectives pour la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées

› Composée de représentants d'associations d'usagers et d'associations de personnes handicapées, son rôle est de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.

› En décembre 2014, comme chaque année, elle a présenté en Conseil communautaire un rapport détaillant les travaux effectués et ceux à réaliser.

Réunion de la Commission Consultative pour les Services Publics

› Présidée par le Président ou



son représentant, la Commission consultative des Services Publics locaux comprend des membres du Conseil communautaire désignés dans le respect du principe de représentation proportionnelle, et des représentants d'associations locales nommés par l'organe délibérant.

› Réunie le 6 novembre 2014, elle a examiné les rapports annuels du Président ; d'assainissement des eaux usées ; de collecte et de traitement des ordures ménagères ; de la RTCR ; de Proxiway ; de Véolia Transport Urbain ; de La Sirène et de l'Unité de valorisation énergétique.

› Son avis peut également être requis par l'assemblée délibérante sur tout projet de délégation de services

publics ou de création d'une régie dotée de l'autonomie financière.

Nouveaux rapports du Conseil de développement

› Il regroupe des représentants du monde économique, syndical et associatif ainsi que des personnes qualifiées nommées pour 3 ans renouvelables une fois, ainsi que les Présidents des Conseils de développement voisins, notamment du Pays d'Aunis et du Pays Rochefortais. Il fonctionne sur saisine des élus de l'agglomération ou sur auto-saisine.

› En 2014, il a été saisi pour donner son avis sur la réforme territoriale et la fusion des régions en juin ; il a remis un rapport sur un projet de pôle métropolitain en octobre.

Les compétences communautaires

- Développement économique
Emploi et insertion professionnelle
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'Habitat
- Politique de la Ville
- Voirie d'intérêt communautaire
- Assainissement (collectif et individuel en eaux usées - eaux pluviales primaires)
- Eau (production)
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Équipements culturels communautaires
- Enseignement supérieur
- Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- Relations internationales
- Hygiène et Sécurité incendie
- Autres services publics (médecine du travail, fonds de concours pour les équipements communaux structurants)



Un territoire, une organisation

Les services « ressources »

Les services « ressources »*, dits « transversaux », accompagnent l'ensemble des Directions et contribuent au bon fonctionnement de la Communauté d'Agglomération. En 2014, leur activité a notamment été marquée par l'intégration de 10 nouvelles communes et le renouvellement du Conseil communautaire.

Des chiffres qui parlent...

- ▶ 2,7 millions d'€ d'acquisitions et 116 700 € de cessions de terrains en 2014.
- ▶ 600 postes de travail en cours de migration vers Seven (Windows 7) en 2014.
- ▶ 4^e année de fonctionnement pour la Mission Europe.
- ▶ 274 marchés rédigés et notifiés pour 33,5 millions d'€ HT par le service de la Commande publique en 2014.
- ▶ 76 % des procédures de marché sont à procédure adaptée (MAPA), soit 9% d'augmentation par rapport à 2013.

L'Administration générale

- ▶ En 2014, l'Administration générale a préparé et suivi l'installation du nouveau Conseil communautaire suite aux élections municipales et communautaires de mars 2014.
- ▶ Elle a réalisé tous les arrêtés de délégation de compétences, de signature et de fonction suite au renouvellement du Conseil et suivi les désignations des représentants de l'Agglomération au sein des organismes extérieurs.
- ▶ Elle a préparé le règlement intérieur de l'Agglomération qui détermine le fonctionnement et la composition de ses différents organes de décision ou d'avis.



▶ Elle a élaboré les nouveaux statuts de l'Agglomération prenant en compte les 10 nouvelles communes et arrêtant le nombre et la répartition des membres au sein de l'assemblée délibérante.

La Direction des systèmes et technologies de l'information (DSTI)

- ▶ Dans le cadre de l'extension du périmètre de la Communauté d'Agglomération, la DSTI a mis à disposition des communes entrantes les outils SIG (Système d'Information Géographique) de l'intercommunalité.
- ▶ Des études ont été menées en 2014 pour :
 - la définition d'une stratégie de Gestion des Contenus Numériques ;
 - la dématérialisation des dossiers internes et des services aux usagers.
- ▶ La migration des postes de travail vers Seven (Windows 7) s'est accompagnée d'une formation à la prise en main de l'outil pour les personnels concernés.
- ▶ Une charte d'utilisation du système d'informations a été élaborée en 2014 et signée par chaque agent.

Les Affaires juridiques et immobilières

- ▶ En 2014, l'activité du service a été marquée par l'acquisition :
 - de terrains au Syndicat des Eaux supportant les ouvrages d'assainissement suite à l'intégration des 10 nouvelles communes au périmètre de l'agglomération rochelaise au 1^{er} janvier ;
 - de terrains sur la commune de Saint-Xandre afin d'y développer une zone d'activités économiques ;
 - d'une partie des bâtiments de l'entreprise Dufour conjointement avec le Département de Charente-Maritime.
- ▶ Le service a également procédé à la cession de terrains au Crédit Agricole sur le parc Atlantech, pour l'implantation de son siège social régional.

La Mission Europe

- ▶ La Mission Europe a pour objectif de développer l'image de l'Agglomération au niveau européen, de favoriser les échanges avec des partenaires européens et d'obtenir le financement d'actions innovantes via le montage et la gestion de projets.
- ▶ Au-delà de la gestion des projets européens (lire page 32), elle a assuré une veille interne et externe sur l'efficacité énergétique ; l'environnement ; le Plan local de Prévention des déchets ; la gestion des contenus numériques et l'archivage électronique.

La Commande publique

- ▶ Le service Commande publique établit l'ensemble des contrats passés par la Communauté d'Agglomération pour satisfaire ses besoins. Il conduit les procédures pour la passation de ces marchés soumis au code des marchés publics.
- ▶ La Commission d'appel d'offres a été entièrement remaniée en 2014, suite aux élections intercommunales.
- ▶ La transition électorale a entraîné

Les perspectives pour 2015

- ▶ Administration générale : dématérialisation du courrier et des flux factures, des délibérations, de l'envoi des dossiers d'instances aux élus ; participation à l'élaboration du schéma de mutualisation des services entre la ville de La Rochelle et l'Agglomération en matière d'archives et de documentation..
- ▶ DSTI : mise en ligne des renseignements d'urbanisme à la parcelle sur le site internet de l'Agglomération ; mise à disposition des élus d'une plate-forme dématérialisée pour les instances ; mise en place de dispositifs de visioconférence.
- ▶ Commande publique : réflexion autour de l'anticipation et de la planification des estimations faites par les services, ainsi que la définition de leurs besoins, par une meilleure rédaction des cahiers des charges ; réflexions dans le cadre du futur schéma de mutualisation.
- ▶ Mission Europe : veille et suivi de la nouvelle programmation.
- ▶ Communication interne : réalisation d'une exposition photos mettant en valeur les 33 familles de métiers de l'Agglomération à travers des portraits d'agents ; communication spécifique sur la mutualisation auprès des élus et des agents.



une baisse du nombre d'opérations lancées en 2014, même si le nombre de marchés signés est resté stable.

La Communication interne

- ▶ Rattachée à la Direction des Ressources Humaines, la mission Communication interne a développé en 2014 ses actions en direction des agents en leur qualité de citoyen/usager à travers, notamment,

l'organisation d'une rencontre sur le thème de « l'énergie dans l'habitat », en lien avec le service Environnement.

- ▶ L'intranet de la Communauté d'Agglomération a été enrichi de nouveaux contenus : nouveaux espaces d'information, formulaire pour le service des Affaires Juridiques et Immobilières, nouveaux modèles d'articles intégrant des vidéos et des galeries photos...

^(*) Les activités des services Ressources humaines (hors communication interne) et Finances sont présentées en pages 34-39.

Un an d'actions

Le développement économique

Des chiffres qui parlent...

- 14 M€ dédiés au développement économique de l'Agglomération en 2014, dont 9 M€ pour l'aménagement de parcs d'activités.
- 7 pépinières et hôtels d'entreprises, soit plus de 120 locaux pour une surface louée de 10 597 m², 298 emplois et 83 entreprises hébergées, dont 27 nouvelles entreprises implantées en 2014.
- 1,5 M€ apporté par l'Agglomération pour la construction de la pépinière d'entreprises Créatio@AGRO dont le coût total s'élève à 4,8 M€.
- 150 emplois au sein des villages d'entreprises des Rivauds, de La Pallice et du Pôle Arts et Métiers de Périgny.
- Près de 4,5 hectares vendus au bénéfice de 18 TPE/PME du territoire au sein des parcs d'activités.
- 212 projets récompensés et plus d'1,3 M€ attribué par l'Agglomération et le FEDER depuis la création de l'appel à projets PULPE en 2007.

En 2014, l'Agglomération a élaboré une nouvelle stratégie de développement économique, tout en renforçant son offre immobilière et foncière à destination des entreprises, sa communication en direction des acteurs économiques, son soutien à l'innovation et à la filière agro-alimentaire. L'année a également été marquée par le démarrage des travaux sur le parc bas-carbone « Atlantech » de Lagord.



De nouvelles orientations stratégiques pour l'économie

- En partenariat avec les chambres consulaires et les entreprises du territoire, une nouvelle stratégie de développement économique a été définie en 2014.
- La réflexion a permis d'aboutir à la définition d'axes prioritaires qui se déclineront en actions concrètes tout au long du mandat 2014-2020.
- Présentée en Conseil communautaire fin 2014, cette nouvelle stratégie a été votée à l'unanimité de ses membres.

Début des travaux sur le parc Atlantech de Lagord

- Les travaux du premier bâtiment du futur parc technologique bas-carbone « Atlantech » de Lagord ont débuté en novembre. Il s'agit de

la plateforme Tipee (Technological & Innovation Platform for Environmental Efficiency), un centre d'expertise dédié à la réhabilitation durable des bâtiments, initié par l'Université de La Rochelle.

- Des terrains ont été vendus à la Caisse régionale du Crédit Agricole Charente-Maritime - Deux-Sèvres pour l'implantation de son futur siège social, dans la partie du site dédiée à l'habitat et aux activités tertiaires.
- Le dossier de transfert du Centre de Formation des Apprentis (Campus des Métiers) de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente Maritime sur le site d'Atlantech a été finalisé en 2014. Le nouveau CFA enrichira son offre de formation sur les métiers du bâtiment, pour pouvoir doubler le nombre de ses apprentis dans cette spécialité.

Encore plus de locaux et de terrains pour les entreprises

- L'Agglomération a continué en 2014 à développer son offre d'accueil en tenant compte du cycle de vie de l'entreprise et des spécificités des différents secteurs d'activités présents sur son territoire.
- La construction de la pépinière Créatio@AGRO et de sa plateforme d'essai mutualisée a démarré sur le parc Technocéan de Chef-de-Baie à La Rochelle.
- La pépinière Créatio@ImagéTIC, dédiée aux jeunes entreprises spécialisées dans le transmédia a ouvert au 1^{er} trimestre 2014 dans le quartier de la Ville-en-Bois à La Rochelle, à côté de l'hôtel d'entreprises Créatio@TIC.

► En septembre, le premier bâtiment de la nouvelle pépinière Créatio@TECH, destinée à héberger de jeunes entreprises innovantes et technologiques, a été livré sur la zone industrielle de Chef-de-Baie à La Rochelle. Le bâtiment de 1 650 m² propose 12 bureaux, 3 espaces ouverts modulables de 100 à 200 m² et 6 ateliers-bureaux.

► En 2014, le site industriel et logistique ATLANPARC® de Sainte-Soulle a accueilli 1 nouvelle entreprise et le nouveau parc d'activités de Corne Neuve à Dompierre-sur-Mer a connu un démarrage en force avec l'implantation de 6 entreprises.

► Les premières installations d'entreprises se sont concrétisées début 2014 au sein du nouveau village Auto Moto sur l'extension de Beaulieu Est, à Puilboreau.

Soutien renforcé à l'innovation et à la recherche de fonds

- En 2014, le 7^e appel à projets étudiant-entreprise PULPE a récompensé 23 projets innovants. Depuis sa création, le dispositif a permis de favoriser l'émergence de 212 projets au sein des entreprises du territoire.
- Le nouvel appel à projets « MOO-VIN' » a récompensé son premier lauréat en juin 2014. Porté par

Les perspectives pour 2015

- Mise en œuvre des premières actions de déclinaison de la nouvelle stratégie économique de la Communauté d'Agglomération.
- Démarrage des travaux du futur siège social régional du Crédit Agricole Charente-Maritime - Deux-Sèvres sur le site Atlantech de Lagord.
- Ouverture du premier bâtiment de la nouvelle pépinière Créatio@TECH, destinée à héberger de jeunes entreprises innovantes et technologiques.
- Livraison en septembre de la pépinière Créatio@AGRO et de sa plateforme d'essais mutualisée pour les entreprises de la filière agroalimentaire-nutrition-santé, sur le parc Technocéan de Chef-de-Baie à La Rochelle.



Appui renouvelé à la filière Agroalimentaire-Nutrition-Santé

► L'Agglomération a renouvelé son soutien au CRITT Agro-Alimentaire Poitou-Charentes et au Pôle Aliments & Santé (labellisé grappe d'entreprises) pour le financement de leurs missions d'appui à la filière agro-alimentaire, pour la période 2014 à 2016.

► Elle a soutenu les 10^e Journées Aliments & Santé (JAS) organisées sur le thème de l'innovation durable par le CRITT Agro-alimentaire Poitou-Charentes et le Pôle Aliments & Santé les 18 et 19 juin à La Rochelle.

► Un guide de compétences a été édité pour valoriser les savoir-faire locaux des entreprises de la filière agroalimentaire présentes sur l'Agglomération.

Réalisation de supports marketing

► Différents documents et supports en français et en anglais ont été édités pour promouvoir et appuyer la communication des différents dispositifs créés par l'Agglomération pour les entreprises.

► 7 plaquettes ont été réalisées ou mises à jour pour la promotion des pépinières et 8 supports ont été développés en lien avec les événements du territoire (appel à projets étudiant-entreprise PULPE, rencontre crowd-funding, Grand Pavois..).

23

projets innovants primés dans le cadre de l'appel à projets PULPE

l'association Media & Numérique, il permet à des équipes d'entreprises pluridisciplinaires de porter des projets d'œuvres transmédia en contribuant au financement d'un pilote. Deux nouveaux lauréats ont ainsi été désignés en novembre 2014.

Un an d'actions

L'emploi et l'insertion

Des chiffres qui parlent...

- 10 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) ; 4 Entreprises d'Insertion (EI) ; 3 Associations Intermédiaires (AI) et 2 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI), présentes sur le territoire de l'Agglomération en 2014.
- 222 125 € de prestations commandées aux SIAE par la Communauté d'Agglomération en 2014 et 50 774 heures d'insertion générées grâce aux clauses d'insertion dans ses marchés publics.
- 19 281 passages enregistrés dans les quatre Points Emploi de Quartiers de l'Agglomération en 2014, soit une hausse globale de 2% par rapport à 2013.
- 179 323 € de subventions attribués à la Mission Locale.
- 1 970 jeunes du bassin d'emploi accompagnés par la Mission Locale en 2014 sont entrés en formation, en alternance ou en emploi, ou ont repris leur scolarité.

En 2014, l'Agglomération a amplifié son soutien aux Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) implantées sur son territoire, dont l'existence est fragilisée. Elle a également réaffirmé son engagement auprès des acteurs qui œuvrent en faveur de l'accès à l'emploi et de la réinsertion professionnelle.



Soutien renforcé à l'insertion par l'activité économique

La situation des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) a encore été fragilisée en 2014 par la baisse d'activités due à la crise économique et à la stabilisation, voire la diminution, de subventions.

La Communauté d'Agglomération est intervenue pour trouver des solutions à leurs difficultés financières en apportant, par exemple, une aide exceptionnelle à Cohésion 17 (10 000 €).

Plus largement, les SIAE ont été soutenues par l'Agglomération en 2014 sous la forme de subventions :

- subvention de fonctionnement de 17 544 € à Blan'Cass pour son chantier de récupération, démantèlement, remise en état et vente sur prescription sociale d'appareils électroménagers ;

- subvention de 33 974 € à l'atelier chantier d'insertion « Remise à flot » pour l'acquisition de matériel de couture professionnelle et de travaux pour le chantier jeunes ;

- subvention de 2 910 € à la Régie de Quartier Diagonale pour l'acquisition de matériel informatique ;

- subvention de 2 877 € à l'atelier chantier d'insertion espaces verts de l'Escale pour l'acquisition de matériel professionnel.

Agréées pour 480 postes d'insertion, les SIAE ont assuré le suivi de parcours d'insertion de 1 576 personnes de l'Agglo (soit 392 Equivalents Temps plein d'Insertion) en 2014.

Le guide interne d'utilisation des clauses et l'annuaire de l'offre de services des SIAE ont été diffusés en 2014 à l'ensemble des chargés d'opération de la Communauté d'Agglomération.

L'Agglomération a continué à pratiquer la commande publique responsable en intégrant des clauses d'insertion professionnelle dans ses marchés publics de travaux et de services. Elle a ainsi permis aux Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) d'accéder aux appels à candidature de certains de ses marchés.

L'année a été marquée par la liquidation de l'association PARIE (Plan de l'agglomération rochelaise pour l'insertion et l'emploi) jusqu'alors mandatée par l'Agglomération pour jouer le rôle d'interface entre les entreprises titulaires du marché et les structures de l'emploi chargées de placer des candidats.

Poursuite des actions de lutte contre le chômage

Dans le cadre du PLIE (Plan Local pour l'insertion et l'Emploi), 8 opérateurs ont mis en œuvre en 2014 des actions de formation, de relations avec les entreprises, d'insertion par l'activité économique, d'accompagnement individuel et collectif ainsi que des aides individuelles d'accès à l'emploi...

Ces opérateurs agissent sous la houlette de la Structure d'Animation et de Gestion du dispositif (SAG), l'un des services de la Maison de l'Emploi missionné par l'Agglomération.



Les perspectives pour 2015

Livraison du bâtiment de l'association Blan'Cass pour un coût total de 1 620 000 € (Région 390 000 €, Agglomération 1 230 000€).

Établissement d'un nouveau protocole PLIE

pour une intervention plus importante auprès des chômeurs de longue durée et des personnes en parcours d'insertion.

Désignation de l'Agglomération de Rochefort Océan comme

le nouvel organisme intermédiaire chargé de gérer le Fonds Social Européen (FSE), servant à cofinancer les actions des PLIE des Agglomérations de Rochefort et La Rochelle.



Le travail sur la mutualisation des PLIE de La Rochelle et Rochefort, pour une meilleure efficacité de gestion du Fonds Social Européen (FSE), s'est poursuivi.

Les actions engagées dans le cadre du PLIE se sont élevées en 2014 à 1 151 125 € dont 621 158 € de FSE (Fonds Social Européen) et 529 967 € de contreparties locales.

L'Agglo a financé l'accueil, l'information et le conseil des demandeurs d'emploi de ses Zones Urbaines Sensibles (ZUS) à travers le réseau des Points Emploi de Quartiers (subvention de fonctionnement de 96 254 €). Ces plateformes de proximité, initiées par les communes ou des associations, regroupent différents services en lien avec l'emploi.

Après une augmentation très forte de 2011 à 2012, et une baisse sur l'année 2013, le nombre de personnes accueillies dans les quatre Points Emploi de Quartiers est à nouveau en hausse de 8 % en 2014, passant de 2 577 à 2 781 en un an.

222 125 €

de prestations commandées par l'Agglo à des SIAE en 2014

L'insertion des jeunes de moins de 26 ans

Afin de faciliter la mobilité des jeunes en recherche d'emploi, la Communauté d'Agglomération a, en 2014, financé 479 titres de voyages (bus) pour un budget de 5 209€.

La Mission Locale La Rochelle/Ré/Pays d'Aunis a accompagné 4 541 jeunes dont 3 318 de l'Agglomération (3 162 en 2013) soit 73,1%. Et 1 788 jeunes ont fait l'objet d'un premier accueil dont 1 261 de l'Agglomération (70,6%).

Un an d'actions

L'enseignement supérieur

Des chiffres qui parlent...

- ▶ 2,15 M€ investis au total par l'Agglomération en faveur de la recherche universitaire, dans le cadre du Contrat de Projet Etat-Region 2007-2014.
- ▶ 1 300 étudiants présents au concert gratuit «J'y suis - Etudiants La Rochelle 2014».
- ▶ 140 exposants et 15 000 visiteurs à Passerelle, le salon des lycéens et des futurs étudiants.

En 2014, l'Agglomération a réaffirmé son soutien financier au développement des infrastructures universitaires, renouvelé ses partenariats avec les structures d'enseignement supérieur de son territoire et contribué à l'animation de la vie étudiante.



d'Agglomération et l'Université de La Rochelle pour la période 2015-2017 a été engagée.

▶ Selon les termes de cet accord, l'Agglo versera 460 000 € par an pendant trois ans à l'Université qui s'engage en retour à allouer ces sommes à des actions portant sur l'espace urbain et le développement durable, ou venant en appui aux filières économiques locales.

▶ La convention pluriannuelle 2014-2016 signée avec l'association Prép'Asia offre aux dirigeants et collaborateurs d'entreprises françaises et étrangères des formations continues dans les domaines linguistiques.

Des événements pour les étudiants

▶ Pour la 4^e année consécutive, la Communauté d'Agglomération a invité les étudiants rochelais à un concert de bienvenue à La Sirène le 23 septembre 2014.

▶ Les 16 et 17 janvier le Salon Passerelle s'est déroulé avec le soutien de l'Agglomération. Organisé par La Rochelle Evènement, ce salon de l'orientation et du post bac s'adresse aux lycéens et étudiants du département, et rassemble les organismes publics et privés de formation ainsi que les représentants des filières professionnelles.

▶ Une manifestation a eu lieu à La Rochelle le 29 et 30 septembre pour fêter le 10^e anniversaire des Instituts Confucius qui participent à la diffusion de la culture et de la langue chinoise et favorisent les échanges sur le plan économique.

De nouveaux programmes immobiliers pour l'Université

▶ Plusieurs programmes de travaux d'amélioration des bâtiments universitaires ont débuté en 2014, avec le soutien financier de la Communauté d'Agglomération :

- optimisation de l'impact énergétique et sécurisation de l'Unité de Formation et de Recherche Sciences (UFR Sciences) ;
- première tranche de restructuration du Technoforum (services centraux de l'Université de La Rochelle) ;
- amélioration du confort hygrothermique de la Bibliothèque Universitaire.

Des partenariats renouvelés avec l'enseignement supérieur

▶ La négociation de la future convention triennale entre la Communauté

Un an d'actions

L'aménagement de l'espace communautaire

En 2014, l'Agglomération a engagé, en collaboration avec ses 28 communes membres, l'élaboration de son premier Plan Local d'Urbanisme défini à l'échelle intercommunale. Elle s'est aussi attachée à mieux connaître son territoire pour une meilleure projection et gestion prévisionnelle de ses projets.

Urbanisme et foncier

▶ Lancement de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

▶ Après la réalisation des diagnostics du territoire en 2013, l'année 2014 a été celle du lancement effectif de la démarche d'élaboration du PLUi de l'Agglomération rochelaise.

▶ Des études thématiques ont donné lieu à la mise en place de comités de pilotage chargés du suivi des diagnostics : agricole, déplacements, trame verte et bleue, petit patrimoine, zones humides, paysages, littoral, ville compacte, stratégie économique, foncier.

▶ Le PLUi en projet vaudra Plan de Déplacements Urbains (PDU), mais pas Programme Local de l'Habitat (PLH) comme envisagé initialement.



▶ Modifications de PLU et documents d'urbanismes communaux

▶ La Commission Nationale des Secteurs Sauvegardés a donné son accord pour le doublement de la surface du secteur sauvegardé de la Ville de La Rochelle.

▶ Le PLU de La Jarrie a été modifié pour l'ouverture à l'urbanisation d'une zone destinée notamment à déplacer une moyenne surface commerciale située dans le bourg et à déclasser des zones à urbaniser.

▶ Le cahier des charges de l'aménagement d'une extension urbaine au sud du bourg de Saint-Rogatien a été rédigé dans le cadre d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP). Cette procédure a été mise en œuvre avec une démarche « Approche Environnementale de l'Urbanisme » (AEU, label ADEME).

▶ Avancement des opérations foncières

▶ La première convention signée avec l'Etablissement Public Foncier de Poitou-Charentes (EPF PC) s'est achevée en 2014 avec le rachat (1,3 M€) par la Communauté d'Agglomération de l'ensemble des terrains acquis, et portés par l'EPF PC, en vue de l'extension de la zone d'activités de Corne Neuve sur la commune de Dompierre-sur-Mer.

▶ Les négociations foncières se sont poursuivies avec les opérateurs ferroviaires dans le cadre du projet d'aménagement des abords de la gare de La Rochelle.

Des chiffres qui parlent...

- ▶ 27 PLU et 1 POS deviendront demain 1 PLUi commun à l'échelle intercommunale.
- ▶ 9 procédures de transformation de documents d'urbanisme conduites en 2014.

Les perspectives pour 2015

- ▶ Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et lancement de la concertation.
- ▶ Définition de la stratégie foncière de la Communauté d'Agglomération en rapport avec son projet de territoire.
- ▶ Renouvellement de la convention-cadre Habitat avec l'Etablissement Public Foncier de Poitou-Charentes.
- ▶ Mobilisation du foncier public de l'Etat en faveur du logement à caractère social à La Rochelle.

Un an d'actions

(suite)

L'aménagement de l'espace communautaire

Des chiffres qui parlent...

- ▶ 14 permis de construire délivrés sur la tranche 2a de la ZAC de La Gare à Dompierre-sur-Mer et 23 sur la première tranche de la ZAC du Fief des Dompierres à Saint-Xandre.
- ▶ 4 054 déclarations d'intention d'aliéner (DIA) reçues en 2014 sur les 28 communes de l'Agglomération, soit une hausse globale de 6,5% par rapport à 2013. A noter toutefois une baisse de 3,5 % des DIA sur les 18 communes « historiques ».
- ▶ 1 632 logements autorisés en 2014 sur l'Agglomération dont 1 554 sur les 18 communes « historiques », contre 1 870 en 2013.
- ▶ 99% des enveloppes contractuelles du Contrat Régional de Développement Durable (CRDD) 2007-2013 consommés, hors volet « Cœur d'agglomération » (projets Espace Vieux-Port et Pôle d'Echanges Multimodal de la Gare de La Rochelle).

Urbanisme et foncier (suite)

➤ Des autorisations à construire en hausse

➤ Après une diminution des autorisations à construire constatée entre 2012 et 2013, celles-ci sont reparties à la hausse en 2014. Essentiellement en raison de l'arrivée de 10 nouvelles communes au sein de la Communauté d'Agglomération.

➤ A périmètre égal, par rapport à 2013, le nombre de permis de construire a été stable (+1%) en 2014, avec 1 229 dossiers instruits, tandis que les déclarations préalables ont diminué de 11%.

➤ Parmi les permis de construire délivrés en 2014 :

- permis d'aménager du parc Atlantech à Lagord ;
- futur siège social de la Caisse régionale du Crédit Agricole Charente-Maritime - Deux-Sèvres sur un terrain de 19 000 m² au sein du Parc Atlantech de Lagord ;
- construction de 200 logements au sein de lotissements à Esnandes et Saint-Rogatien ;
- bâtiment de 6 800 m² pour la société



Réel, fabricant de pipelines sous marins, sur le site du Grand Port Maritime à La Pallice ;

- restaurant scolaire à Clavette ;
- centre technique municipal à Angoulins-sur-Mer.

➤ Perfectionnement et approfondissement de la démarche géomatique

➤ La géomatique regroupe l'ensemble des outils et méthodes permettant d'acquérir, de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques.

➤ En 2014, elle a été utilisée pour l'aménagement numérique du territoire, le calcul de la taxe d'aménagement, l'analyse et le suivi des inégalités environnementales en milieu littoral urbanisé, la numérisation des PLU.

➤ Rassemblement des données urbaines

➤ Des réflexions ont été menées sur la création d'une base de données territoriale destinée à mutualiser les informations numériques relatives au territoire.

➤ Des indicateurs de suivi et de performance ont été définis afin de suivre l'évaluation environnementale du futur PLUi.

➤ Un soutien financier renouvelé aux projets structurants des communes

➤ En 2014, l'Agglo a renouvelé le principe d'une subvention aux projets communaux structurants pour son territoire, à raison d'une opération par commune sur le mandat 2014-2020, pour un montant maximum de 150 000 €.

➤ En 2014, la commune de Clavette a bénéficié de ce fonds pour l'extension et la restructuration de son restaurant scolaire.

➤ La Communauté d'Agglomération a également renouvelé pour 2014 son soutien financier annuel de 1 524 € pour aider les communes qui le souhaitent dans la mise en œuvre d'une manifestation d'initiative municipale dans les domaines des loisirs, du sport ou de la culture, présentant un intérêt communautaire.

➤ Dans le cadre du Schéma Directeur en faveur du vélo, l'Agglomération a apporté en 2014 sa participation financière à hauteur de 94 913 € TTC pour trois projets cyclables :

- Saint-Vivien : 38 519 € ;
- Périgny (liaison douce entre Périgny et Saint-Rogatien) : 28 197 € ;
- Saint-Rogatien (liaison douce entre Saint-Rogatien et Périgny) : 28 197 €.

Programmes d'actions et planification

➤ Préparation des futures contractualisations, programmations régionales et européennes

➤ Des négociations ont été menées par l'Agglo dans le cadre de la nouvelle génération de Contrat Régional de Développement Durable 2014-2016.

➤ La collectivité a aussi participé aux négociations du Contrat de Plan État-Région 2015-2020 et a suivi l'élaboration par la Région Poitou-Charentes du programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020 adopté fin 2014.

➤ Un rôle de plus en plus affirmé pour l'observatoire interne

➤ La Communauté d'Agglomération dispose d'un observatoire interne qui lui permet de :

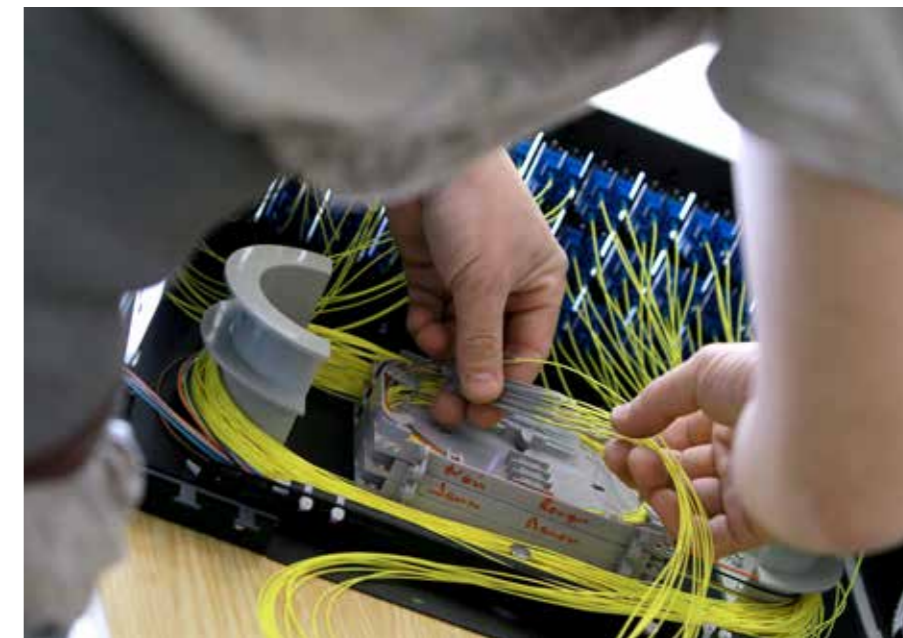
- produire et proposer aux services et élus des outils référentiels de type tableaux de bord ;

Les perspectives pour 2015

- ▶ Lancement de l'étude d'impact, de l'étude des sols, poursuite de la concertation et choix d'un scénario d'aménagement pour le projet d'éco-quartier de Bongraine (Aytré).
- ▶ Finalisation de l'aménagement de la

- tranche 2a de la ZAC de Dompierre-sur-Mer.
- ▶ Signature du Contrat de Plan État-Région 2014-2020 et du Contrat Régional de Développement Durable 2014-2016.
- ▶ Réalisation d'une étude partenariale avec

- l'INSEE portant sur l'analyse des fragilités des territoires urbains de la Communauté d'Agglomération.
- ▶ Continuité du travail inter-territoires et mise en place d'une structure de gouvernance pour un SCOT élargi.



- connaître le territoire pour faciliter l'émergence de projets et la mise en œuvre d'actions.

➤ En 2014, l'observatoire a publié sa première lettre et son premier cahier « Portrait démographique de l'agglomération de La Rochelle » et participé à une étude sur les résidences secondaires pilotée par Charente-Maritime Tourisme.

➤ Il a continué à aider les services dans l'élaboration de leurs diagnostics, notamment dans le cadre du futur Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et de la refonte du Programme Local de l'Habitat (PLH).

➤ Suivi du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

➤ Une démarche inter-territoire a été

engagée avec le Pays d'Aunis et les Communautés de communes Aunis Atlantique et Aunis sud pour tendre vers un SCOT commun. Le principe d'un SCOT sur un périmètre couvrant le Pays d'Aunis et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a été validé.

➤ Poursuite du déploiement du très haut débit par fibre optique

➤ En 2014, les travaux d'infrastructures nécessaires au déploiement du très haut débit par fibre optique sur l'Agglomération se sont poursuivis sur La Rochelle. Ils ont débuté pour la commune Aytré.

➤ Des études ont été engagées pour le nœud de raccordement sur la commune de Lagord.

Un an d'actions

La mobilité et les transports publics

Des chiffres qui parlent...

- ▶ 6 500 validations de tickets de bus sur les 10 nouvelles communes de l'Agglomération au premier semestre 2014 soit 47 validations par jour en moyenne.
- ▶ Près de 9 millions de voyages enregistrés en transports publics dont 7,8 millions en bus en 2014, soit un recul de 2% par rapport à 2013.
- ▶ 2 000 abonnés au libre-service vélos en 2014, soit une augmentation de 20% par rapport à l'année 2013.
- ▶ 6% de fréquentation en plus au sein des parcs-relais entre 2013 et 2014, due notamment à la clientèle occasionnelle (+ 20%).
- ▶ 4% de fréquentation en plus pour les voitures en libre-service Yélobus entre 2013 et 2014.
- ▶ 17 arrêts de bus mis aux normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap en 2014.
- ▶ 60 vélos Yélo donnés au CROUS, au Lycée Hôtelier et aux Compagnons du devoir.

En 2014, l'Agglomération a mis en place une offre de bus complémentaire pour les nouvelles communes l'ayant rejointe au 1^{er} janvier. Elle a également engagé la révision complète de son offre de transports publics, tout en lui apportant des adaptations ciblées, et a poursuivi ses actions en faveur de la mobilité durable.



Elargissement du Périmètre des Transports Urbains

▶ Suite à l'intégration de 10 nouvelles communes au 1^{er} janvier 2014, l'Agglomération a mis en œuvre des services complémentaires sur les 6 communes qui ne bénéficiaient pas de lignes de bus régulières (Thairé, Saint-Médard d'Aunis, Montroy, Bourgneuf, Saint-Christophe et Vérines).

▶ L'offre de 3 allers-retours quotidiens, calés sur les horaires de déplacements domicile-travail, s'effectue soit en prolongeant une ligne de bus Yélo existante, soit en rabattant un service de transport à la demande vers une ligne de bus Yélo.

▶ Sur les communes bénéficiant de services assurés par le département de la Charente-Maritime, une convention a été signée pour les conserver

au tarif Yélo de l'Agglomération.

Une nouvelle offre de mobilité en marche

▶ La Communauté d'Agglomération a engagé en 2014 une réflexion sur l'ensemble de son offre de mobilité afin de proposer un nouveau réseau de transport, optimisé à l'échelle de ses 28 communes, à partir de juillet 2017.

▶ L'objectif est d'atteindre une augmentation de la clientèle de 30% à l'horizon 2020 et de définir des modes de gestion plus pertinents et efficaces.

▶ Plusieurs scénarios ont été arrêtés pour l'organisation des lignes principales (tracé, fréquence, cadencement, amplitude).

▶ La possibilité de pré-réserver par téléphone ou internet des véhicules électriques sur 3 stations Yélobus



de La Rochelle (Arsenal, Verdun ou Pôle Technoforum) a été expérimentée entre mars et septembre 2014.

▶ Durant l'été 2014, un nouveau tarif et de nouvelles modalités d'accès ont été mis en place afin de permettre aux touristes ou personnes de passage sur le territoire d'accéder au service Yélobus.

▶ A partir du 1^{er} novembre 2014, les règles d'accès au service ISIGO de transport de personnes à mobilité réduite ont été revues pour assurer un accès mieux contrôlé et plus équitable au service (expérimentation de 6 mois).

Renouvellement du matériel de transport

▶ En 2014, les marchés d'acquisition de bus de la RCTC (Régie des transports communautaires Rochelais) sont arrivés à échéance, l'Agglomération a adopté son Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) et engagé un Plan Climat Energie Territorial (PCET).

▶ Dans ce contexte, une étude a été lancée pour définir une stratégie d'acquisition et de renouvellement des bus, plus efficace d'un point de vue financier et environnemental.

▶ Dans le cadre du renouvellement annuel de son parc de vélos Yélo, l'Agglomération a décidé de faire remettre en état les vélos réformés par des associations d'insertion par le travail et de les mettre à disposition des étudiants et apprentis à la rentrée 2014, via une cession gratuite aux établissements d'enseignement.

Les perspectives pour 2015

- ▶ Définition de la structure du nouveau réseau de bus et coordination des différents modes de transports entre les opérateurs.
- ▶ Adaptation du dispositif Yélobus afin que les personnes de passage sur le territoire accèdent plus facilement au service.
- ▶ Signature du protocole financier et lancement d'une consultation
- ▶ pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de Pôle d'Echanges Multimodal de la Gare de La Rochelle.
- ▶ Engagement d'un plan de déplacements inter-entreprises sur la zone industrielle de Périgny en partenariat avec le club d'entreprises.
- ▶ Ouverture de deux nouveaux tronçons d'expérimentation des véhicules électriques sans chauffeur, en janvier et mars, dans le cadre du projet européen CityMobil 2, suivi d'un bilan du dispositif.
- ▶ Expérimentation de la livraison de marchandises « de dernier kilomètre » en ville via les bus de la ligne ILLICO.

2 000

abonnés au libre-service vélos

automatisés (sans chauffeur) pendant 6 mois.

▶ L'expérimentation a été ouverte au public le 17 décembre 2014 sur un premier tronçon. En 12 jours d'exploitation, 1 525 voyages ont été comptabilisés.

Soutien de l'Etat en faveur de la mobilité durable

▶ L'Etat, dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité durable, a souhaité accompagner les autorités organisatrices de transports dans la mise en œuvre de leurs projets de transports collectifs.

▶ La Communauté d'Agglomération a reçu un avis favorable en 2014 pour trois projets :

- une ligne de Bus à Haut Niveau de Service Est entre le secteur de la zone commerciale de Beaulieu et la Place de Verdun, en passant par le boulevard André Sautel à La Rochelle ;

- une ligne de Bus à Haut Niveau de Service au Sud-Est entre la commune d'Aytré et la gare de La Rochelle ;

- l'amélioration et l'insertion des lignes de transport collectif dans le projet de réaménagement du Pôle d'Echanges Multimodal de la gare de La Rochelle avec notamment le rapprochement de la ligne à Haut Niveau de Service Illico.



Participation au projet européen CityMobil 2

▶ La Rochelle a été retenue parmi 12 villes candidates pour participer au projet européen CityMobil 2 et expérimenter en ville 6 véhicules de transport de voyageurs électriques

Un an d'actions

L'équilibre social de l'habitat et la politique de la ville

Des chiffres qui parlent...

- 263 logements aidés mis en service sur le territoire communautaire.
- 120 000 € de subventions accordés pour 30 projets d'accession sociale à la propriété.
- 140 dossiers de demandes de subvention en fonctionnement instruits dans le cadre du CUCS, dont 127 retenus pour un total de 891 700 €, et 13 dossiers de demandes de subvention en investissement retenus pour un total de 170 000 €.
- 484 985 € de subventions de fonctionnement accordés par l'Agglo à ses communes pour la médiation sociale et 78 062 € accordés à l'action de prévention-médiation spécialisée en centre ville de La Rochelle.
- 23 407 inscriptions et 38 648 passages aux Points d'Accès Publics (PAP) en 2014.
- 1 740 caravanes présentes sur le territoire, soit plus de 900 familles accueillies, dans le cadre des grands passages des gens du voyage.
- 99 % de taux d'occupation des aires d'accueil des gens du voyage en 2014, dont une grande majorité de familles sédentaires.

En 2014, l'Agglomération a poursuivi sa politique volontariste en faveur du logement social et réaffirmé son rôle de coordonnateur en matière de prévention de la délinquance. Elle a également préparé la définition de nouveaux cadres d'actions relatifs à l'équilibre de l'habitat et à la cohésion sociale sur son territoire.



Une production du logement social dynamisée

Le Programme Local de l'Habitat, les volontés communales et l'engagement des bailleurs sociaux partenaires ont contribué en 2014 à dynamiser la production de logements locatifs aidés.

L'Agglo a contribué à hauteur de 5 192 764 € à la production de 654 logements, dont 1,2 M€ accordé à titre exceptionnel.

Elle a participé financièrement aux Programmes de Rénovation Urbaine (PRU) de La Rochelle (Mireuil et Saint-Eloi), et à celui de la résidence Pierre Loti en partenariat avec la Ville d'Aytré et Habitat 17.

Elle a travaillé en étroite collaboration avec les associations œuvrant dans le domaine du logement des personnes en difficulté. La Communauté d'Agglomération a enregistré dans ce cadre des demandes de subventions de plus en plus conséquentes.

Préparation de la révision du Programme Local de l'Habitat

Les études relatives au futur Programme Local de l'Habitat ont été finalisées en 2014.

Le PLH n'étant pas intégré dans le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), sa révision, et non plus sa simple actualisation, a été lancée en décembre 2014.

Du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) au Contrat de Ville

Fin 2014, un diagnostic réactualisé des quartiers prioritaires a été réalisé afin de préparer le futur Contrat de Ville 2015-2020.

L'Agglo a consacré 1,62 M€ à la politique de la ville, dont 170 000 € en investissement pour des projets dans les quartiers prioritaires.

Les interventions pour l'emploi ont été renforcées en faveur :

- des jeunes des quartiers en partenariat avec la Mission Locale ;
- de tous les publics en insertion via les chantiers d'insertion.

Suivi et coordination de la prévention de la délinquance

En 2014, l'Agglomération a notamment assuré le suivi :

- de l'équipe de médiation spécialisée en centre ville de La Rochelle ;
- de l'Agence Locale Prévention Médiation Sociale ;
- du poste d'intervenant social en

commissariat et brigades de gendarmerie dont le rôle est de proposer un premier accueil social, une écoute soutenue, une information et une orientation vers des partenaires adaptés et compétents.

Elle a participé aux groupes locaux de traitement de la délinquance des communes.

L'Agglomération a coordonné l'animation de l'exposition « 13/18 Questions de justice », destinée à sensibiliser les collégiens à leurs droits et devoirs, ainsi qu'aux risques encourus en cas d'infraction à la loi.

Maillon essentiel des actions de prévention de la délinquance et de l'éducation à la citoyenneté menées par la Communauté d'Agglomération, le Rallye Citoyen « Nul n'est censé ignorer la loi » permet de familiariser les 12-16 ans aux métiers qui élaborent ou font respecter la loi. Il a été organisé pour la 12^e année en 2014.

Développement du Réseau Cyberlocal

Cyberlocal favorise la découverte et l'usage des technologies de l'information et de la communication par le déploiement de Points

Les perspectives pour 2015

- Finalisation de la révision du Programme Local de l'Habitat avec détermination des objectifs de production de logements sociaux par commune.
- Dépôt du permis de construire pour la maison pluridisciplinaire de santé dans le quartier de Villeneuve les Salines, réalisée par Office Public de l'Habitat de l'Agglomération.
- Préparation et signature du Contrat de Ville
- 2015-2020 selon la nouvelle géographie prioritaire arrêtée par l'Etat.
- Prévention de la délinquance : définition d'une stratégie territoriale ; mise en place de l'animation 9-13 ans « Moi jeune citoyen » sur les collèves situés en Zone Urbaine Sensible ; création du festival de film de prévention jeunesse « Festi Prév ».
- Cyberlocal : installation de Points d'Accès
- Publics à Internet dans les 10 nouvelles communes de l'Agglomération ; définition d'une stratégie de déploiement du wifi dans les bibliothèques.
- Gens du voyage : mise en place du tri sélectif sur les six aires d'accueil de l'Agglo ; agrandissement de l'aire d'accueil de La Rochelle avec création d'une « aire de passage ou transit » ; lutte contre l'absentéisme à l'école.

5,19 M€

alloués à la production de 654 logements sociaux

d'Accès Publics à Internet, des ateliers d'accompagnement et la mise à disposition de ressources.

En 2014, 2 nouveaux Points d'Accès Publics (PAP) ont été installés et un accès wifi gratuit a été ouvert à la Médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle.

Accueil et accompagnement des gens du voyage

Une animation sur le tri sélectif a été menée sur une aire d'accueil des gens du voyage dans le cadre de l'Agenda 21.

En 2014, la Communauté d'Agglomération a renouvelé son soutien financier à l'association « La Fraternité » pour l'accompagnement social des gens du voyage.

Pour encourager la scolarisation des enfants du voyage, elle a fait le lien entre les familles, les communes et l'Education Nationale.

Trois communes (Aytré, Saint-Xandre et Lagord) se sont portées volontaires pour accueillir en 2014 des groupes de gens du voyage sur des terrains appartenant à l'Agglomération.



Un an d'actions

L'eau et l'assainissement

En 2014, l'Agglomération a intégré les infrastructures et la gestion de l'assainissement des communes l'ayant rejointe au 1^{er} janvier. Elle a continué à protéger le territoire contre les inondations et les risques littoraux, et a poursuivi la modernisation de ses installations de traitement des eaux usées et pluviales.

Des chiffres qui parlent...

- 6 millions de m³ d'eau livrés aux différentes collectivités dont 3,6 millions de m³ pour les besoins de la Ville de La Rochelle et 1,3 million de m³ pour les communes de Périgny, Aytré et Saint-Rogatien.
- 11,3 millions de m³ d'eau traités par les stations d'épuration en 2014, dont 16 565 tonnes de boues évacuées vers le compostage et 11 306 tonnes de compost épandues au bénéfice de 41 agriculteurs.
- 67 833 immeubles desservis par le réseau d'assainissement collectif, soit une population estimée à 163 122 habitants.
- 2 825 raccordements au réseau d'eaux usées diagnostiqués
- 5 489 demandes d'usagers traitées en 2014.
- 221 risques recensés dont 171 sont maîtrisés, soit 77,4 % des risques recensés maîtrisés grâce aux actions de prévention.

Mise en œuvre des actions de prévention des risques inondations et littoraux

- Engagée en 2013, la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) 2013-2018 s'est poursuivie en 2014 à travers notamment :
 - la sensibilisation des populations au risque de submersion grâce à différents outils de communication ;
 - une étude pour la réduction des activités conchylicoles sur le Secteur Pré de Sion à Esnandes ;
 - une étude du rôle des marais rétro-littoraux dans la submersion marine ;
 - l'étude de réduction de la vulnérabilité au risque submersion du Vieux-Port de La Rochelle ;
 - la réalisation du mur de protection du pôle épuratoire de Port-Neuf.



Planification de l'assainissement pluvial primaire

- La Communauté d'Agglomération dispose d'un Schéma directeur des eaux pluviales primaires lui permettant de planifier les travaux nécessaires à une bonne gestion des eaux et du risque hydraulique en milieu urbain.
- Ce schéma a été étendu en 2014 aux 10 nouvelles communes de l'Agglomération.

La production d'eau potable à la loupe

- L'Agglo dispose d'un ensemble de production d'eau potable à Coulonge-sur-Charente, commune de Saint-Savinien. Elle maîtrise l'ensemble des investissements et réalise les travaux de renouvellement, d'extension et d'amélioration nécessaires.
- En 2014, des travaux de réfection du pompage de la station d'alerte à la pollution ont été réalisés.
- Un audit technique, financier et juridique du service de production d'eau a été réalisé.
- L'Agglomération a également participé à la révision du Schéma départemental d'eau potable, conduite par le Département de Charente-Maritime.



Modernisation des pôles épuratoires

- L'Agglomération s'est engagée dans un Schéma communautaire des ouvrages épuratoires qui vise à remplacer ses anciennes stations d'épuration par quatre pôles épuratoires mieux répartis sur le territoire, plus performants et plus durables.
- Mis en service en avril 2013, le pôle épuratoire sud, de Châtelailon-Plage, a commencé à recevoir les effluents des communes de Salles-sur-Mer et Saint-Vivien en avril 2014. Une inauguration et des portes ouvertes y ont été organisées le 4 octobre.

Intégration de nouveaux usagers et de nouveaux équipements

- L'intégration des 10 nouvelles communes de l'Agglo a entraîné :
 - pour 9 d'entre elles, une sortie du Syndicat des Eaux de Charente-Maritime dont elles dépendaient jusqu'alors et le transfert de gestion de leurs eaux (collecte et traitement) à la Communauté d'Agglomération à partir du 1^{er} juillet 2014. À Vérines, l'exploitation reste assurée par la SAUR, pour le compte de l'Agglo ;
 - l'adaptation du règlement du service assainissement à ces nouvelles communes ;
 - 5 stations d'épuration, 48 postes de pompage, 141 kms de réseaux et branchements et 6 000 usagers en plus à gérer pour l'Agglomération rochelaise.

Les perspectives pour 2015

- Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) : pose des premiers repères de laisse de mer ; démarrage des travaux de protection contre la mer à Aytré et Angoulins-sur-Mer ; harmonisation du volet submersion des Plans Communaux de Sauvegarde des communes littorales.
- Création du bassin de rétention des eaux pluviales d'Usseau à Sainte-Soulle.
- Relance du projet de modernisation de l'ensemble de production d'eau potable de Coulonge-sur-Charentes..
- Début des travaux de reconstruction de la station d'épuration de Marsilly, qui traitera les eaux usées des communes de Marsilly et d'Esnandes et du poste de transfert associé d'Esnandes.
- Essais de réutilisation des eaux épurées de la station d'épuration de Sainte-Soulle pour l'irrigation.
- Réhabilitation de 16 postes et pompage des eaux usées et construction de trois postes sur les communes de Saint-Xandre, Châtelailon et La Jarne.
- Renouvellement de la certification de la démarche qualité « Gestion des usagers assainissement ».



Gestion des réseaux de collecte et de transfert

- Le schéma directeur de l'assainissement des eaux usées a été adopté par le Conseil communautaire le 19 décembre 2013. Il doit permettre de maintenir en bon état ce patrimoine et de l'adapter aux évolutions de l'urbanisme, en établissant un programme de travaux pluriannuel de renouvellement et de réhabilitation.
- En 2014, une cellule interne au service Assainissement a été dédiée

à l'élaboration et au suivi de cette gestion patrimoniale.

Démarche sécurité des agents

- Une sensibilisation au risque H2S (Hydrogène Sulfuré) a été organisée pour l'ensemble des personnels d'exploitation exposés à cet agent chimique.
- Une formation PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) a été dispensée aux agents d'exploitation les plus sujets à la manutention de charges lourdes.

Un an d'actions

Les déchets et l'environnement

Des chiffres qui parlent...

- ▶ 100 379 tonnes de déchets collectées en 2014, soit 6,1% de plus qu'en 2013 en raison de l'agrandissement du territoire de l'Agglomération..
- ▶ 43% des déchets collectés sont incinérés, 26 % sont des matériaux recyclables, 13 % sont des déchets verts transformés en compost pour la revente, 11 % sont des gravats réutilisés sans transformation en remblaiement, 7 % des déchets sont enfouis.
- ▶ 1,14 kg/hab/an d'emballages recyclables collectés en plus entre 2013 et 2014.
- ▶ 6 271 tonnes de verre collectées en 2014, soit une performance de 38,5 kg/hab/an.
- ▶ 93 actions pour le programme d'actions de l'Agenda 21.
- ▶ 1 249 élèves sensibilisés au développement durable dans le cadre d'animations pédagogiques.
- ▶ 450 personnes renseignées ou sensibilisées sur la maîtrise de l'énergie par l'Espace Info Energie, dont 175 lors d'entretiens particuliers.
- ▶ 43 chiens entrés en fourrière, 404 nuitées.

En 2014, l'Agglomération a renforcé sa politique en faveur du tri, de la réduction et de la valorisation des déchets en mettant en place de nouvelles actions et en améliorant ses équipements. Plus largement, elle s'est dotée de cadres pluri-annuels lui permettant de se fixer des objectifs et d'agir de manière concrète en faveur du développement durable.



Collecte, traitement et valorisation des déchets

➤ Premières actions du Programme Local de Prévention des Déchets

- › L'année 2014 a été marquée par la mise en œuvre des premières actions du PLPD 2014-2018, dont :
 - l'organisation de réunions d'information sur le compostage ;
 - l'organisation de zones de gratuité « vêtements » ;
 - une exposition itinérante sur le gaspillage alimentaire ;
 - deux campagnes de caractérisations sur les ordures ménagères résiduelles de l'Agglomération ;
 - l'édition d'un guide « 10 gestes simples pour alléger nos poubelles » ;
 - la mise en ligne d'un site internet dédié à la réduction des déchets www.pas-si-bete.fr.

› À travers le PLPD, l'Agglo relève le défi de diminuer de 7% la production d'ordures ménagères et assimilées par habitant sur son territoire d'ici 2018.

➤ Création de deux nouvelles filières de tri

› Un centre de pré-tri a été créé en 2014 pour traiter les vêtements issus de la centaine de points d'apport volontaire installés en 2013 sur le territoire.

› Une filière des déchets dangereux a été mise en place avec EcoDDS.

➤ Une valorisation énergétique plus performante

› L'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de l'Agglomération a été labellisée Haute Performance Energétique (HPE) le 1^{er} septembre 2014.

› Deux nouveaux bâtiments ont été raccordés au réseau de chaleur de l'Unité de Valorisation Energétique

en 2014 : la maison de quartier de Port-Neuf et la pépinière d'entreprise Créatio@TECH à La Rochelle.

➤ Révision des modalités de fonctionnement du « Pass déchèteries »

› Le système de contrôle d'accès aux déchèteries de l'Agglomération, mis en place en 2013, a été assoupli en 2014 : 20 passages annuels (15 auparavant), dépôts de déchets verts illimités dans deux déchèteries spécialisées 2 mois par an, possibilité d'acheter des passages supplémentaires.

› Le système de contrôle d'accès a été étendu à la déchèterie de Saint-Médard d'Aunis, l'une des dix nouvelles communes de l'Agglo.

➤ Équipement des nouvelles communes en bacs de collecte

› Les foyers et professionnels des nouvelles communes entrées dans l'Agglomération au 1^{er} janvier ont été équipés de bacs de collecte pour le tri et les ordures ménagères (hors Yves, déjà dotée).

Environnement et développement durable

➤ Adoption du programme d'actions de l'Agenda 21

› Le premier programme d'actions de l'Agenda 21 local a été adopté en février 2014. Il vise à créer une dynamique de territoire en matière de développement durable et à générer des changements de comportement.

› Il se caractérise par :

- une dimension sociale et humaine importante ;
- la valorisation de l'urbanisme durable sur un territoire densifié ;
- des actions structurantes ;
- un programme ambitieux d'éducation au développement durable destiné à différents publics...

➤ Un plan d'actions pour prévenir le bruit

› Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) a été voté en février 2014.

Les perspectives pour 2015

- ▶ Etude de faisabilité pour la création d'une « recyclerie » dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets.
- ▶ Révision du schéma directeur des déchèteries afin de répondre aux nouveaux enjeux réglementaires et environnementaux et déploiement de la filière « éco-mobilier ».
- ▶ Etude de raccordement de nouveaux abonnés

et étude de faisabilité pour l'extension du réseau de chaleur de l'UVE.

- ▶ Mise en œuvre du programme d'actions de l'Agenda 21 local autour de la gestion différenciée, la ville compacte, l'économie verte ou encore l'instruction des activités économiques au regard du développement durable..

- ▶ Adoption et mise en œuvre du programme d'actions du Plan Climat Energie Territorial.
- ▶ Rédaction du 1^{er} Plan d'Action Energie Durable (PAED) commun à la Ville et à l'Agglomération de La Rochelle.
- ▶ Définition d'une stratégie de réponse aux épisodes de pollution atmosphérique et mise en œuvre du nouvel arrêté préfectoral d'alerte.

93

actions au programme de l'Agenda 21



› Il liste des actions destinées à prévenir et réduire les nuisances sonores liées aux transports et aux industries sur le territoire et à préserver la qualité de l'environnement sonore dans les lieux où celle-ci est satisfaisante (zones calmes).

➤ Finalisation du programme d'actions du Plan Climat Energie Territorial

› Le Plan Climat Energie Territorial de l'Agglomération rochelaise (volet énergie de l'Agenda 21) doit établir

un programme d'actions destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les stratégies d'adaptation du territoire aux effets de l'évolution du climat.

› La démarche d'élaboration s'est poursuivie en 2014 avec la finalisation du programme d'actions territorial et du volet interne pour les services de l'Agglomération.

➤ Appui aux politiques environnementales des communes

› En 2014, l'Agglomération a notamment assuré :

- le suivi de la biodiversité littorale sur 4 sites du territoire et le suivi de la démoustication sur 13 communes ;

- une assistance aux communes pour la replantation des haies, pour la mesure de la qualité de l'air intérieur et l'identification des « zones calmes ».

➤ Fourrière animale

› Le processus de création d'une nouvelle fourrière a été engagé avec la recherche d'un terrain.

› La formation de l'agent gestionnaire de la fourrière animal s'est poursuivie, en lien notamment avec les sapeurs pompiers.

Un an d'actions

Les équipements culturels et la culture pour tous

Des chiffres qui parlent...

- ▶ 668 000 prêts de documents, tous supports confondus, par la médiathèque Michel-Crépeau et le Médiabus ; plus de 16 200 personnes accueillies dans le cadre des animations et visites organisées dont plus de 2 300 enfants pour le « Voyage-Lecture ».
- ▶ 145 482 entrées payantes (spectacles + cinéma) à La Coursive sur la saison 2013/2014 ; 58 spectacles et 111 films présentés ; 11 154 billets scolaires ; 12 261 cartes La Coursive délivrées.
- ▶ 1 004 élèves (794 en musique et 189 en danse), 30 enseignements dispensés et 54 professeurs au Conservatoire de Musique et de Danse.
- ▶ 10 concerts proposés par l'Ensemble instrumental C d'Accord, 18 concerts à l'occasion du Festival d'Automne et 15 concerts d'élèves.
- ▶ 59 dates de concerts, 26 757 spectateurs, 1 400 abonnés et 6 600 heures de répétitions à La Sirène en 2014.

En 2014, les quatre équipements culturels de l'Agglomération ont encore conforté leurs partenariats et développé le travail en réseau sur le territoire. L'année a également été marquée par la réouverture de La Coursive au public après cinq mois de rénovation et d'embellissement.



Renforcement du réseau des médiathèques

- ▶ L'année 2014 a été marquée par la mise en place de la carte Réseau des bibliothèques-médiathèques de l'Agglomération. Elle permet aux abonnés d'emprunter des documents dans l'ensemble des bibliothèques-médiathèques travaillant en réseau.
- ▶ Les bibliothèques des communes de Salles-sur-Mer et de Marsilly ont été informatisées.
- ▶ Un accompagnement professionnel a été proposé à une dizaine de bibliothèques du réseau, grâce au recrutement d'une assistante de conservation rattachée à l'équipe de la médiathèque Michel-Crépeau.
- ▶ Les bibliothèques des communes ayant intégré la Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2014 sont

entrées dans le dispositif de participation financière au développement de la lecture publique.

- ▶ Les services en ligne ont connu un très fort développement en 2014 :
 - le nombre de visites sur le portail des Médiathèques de l'Agglo a été de plus de 190 000, soit + 77% par rapport à 2013, année de lancement du site internet ;
 - le nombre de documents de la Médiathèque ou du Médiabus réservés en ligne a augmenté de 33% par rapport à 2013.

La Coursive – Scène Nationale rénovée

- ▶ L'année 2014 a été celle de la rénovation de La Coursive, cofinancée par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle : renouvellement des

fauteuils, du système de chauffage et de la ventilation, du sol et de la scène du Grand Théâtre, mise en accessibilité du bâtiment grâce à l'installation d'un élévateur, remplacement de la verrière du hall d'entrée.

- ▶ Après 5 mois de travaux, le Grand Théâtre a rouvert ses portes au public le 13 décembre avec le spectacle « Opus 14 ». Il s'agissait de la 14^e création de la compagnie Accro-rap dirigée par Kader Attou.

- ▶ La saison 2013/2014 a également été marquée par les créations de la compagnie des Brigands avec « La Grande Duchesse/Offenbach », le nouveau concert de la chanteuse Juliette, le dernier spectacle de la compagnie Pyramid de Rochefort... et Le Cirque Plume qui, à lui seul, a rassemblé 9 000 spectateurs.

Le Conservatoire à l'école et en concert

- ▶ Dans le cadre du dispositif « Ecole et orchestre », un projet a été initié entre l'école Condorcet et le Conservatoire de Musique et de Danse pour 2014-2017. Objectif : faire découvrir à des élèves de CE2 et CM1 la musique et la pratique d'un instrument au sein d'un orchestre.

- ▶ Chaque semaine, les élèves reçoivent deux heures de cours au sein de l'école, sur le temps scolaire, encadrés par les professeurs du Conservatoire et leurs enseignants de l'école élémentaire. Tout au long du projet, des concerts sont programmés dans différents lieux, en dehors du temps scolaire.

- ▶ La saison du Conservatoire a été jalonnée de nombreux concerts et master-classes, dont :

- master-klasse « 200 ans de la naissance d'Adolphe Sax » avec le Quatuor Diastema suivie d'un concert de clôture en présence de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de La Rochelle ;
- master-klasse « Musique pour clavier de C.P.E. Bach » avec Maude Gratton, organiste, claveciniste et clavicordiste ;

Les perspectives pour 2015

- ▶ Médiathèque Michel-Crépeau et réseau des médiathèques : informatisation de la bibliothèque de Sainte-Soulle ; développement, via le médiabus, de l'offre de dépôt annuel de livres et CD auprès des bibliothèques, des structures éducatives, sociales, médicales ou médico-sociales.
- ▶ Conservatoire de Musique

et de Danse : premier concert des élèves de l'école Condorcet dans le cadre du dispositif « Ecole et Orchestre » ; rencontre avec de grands noms de la musique à l'occasion de la saison C d'Accord, 11^e festival d'automne...

- ▶ La Coursive : fin des travaux avec la création d'un espace salon, d'un espace consignes en accès libre pour déposer

les objets encombrants et d'un vestiaire.

- ▶ La Sirène : résidences de Christine & The Queens, Charlie Winston, Ibrahim Maalouf, The Do, Izia ; intégration de La Sirène comme 9^e scène des Francofolies ; concerts de Lou Doillon, de Sophie Hunger, d'Orange Blossom, des Stranglers...



- « 60 ans de Rock américain », master-klasse et concerts réunissant élèves et professionnels, en partenariat avec La Sirène.

- ▶ Dans le cadre de la saison de l'ensemble C d'Accord, on retiendra ;

- les deux concerts de musique russe en ouverture de saison ;
- une soirée du Jeune Ballet Atlantique avec Agnès Pelletier, chorégraphe invitée qui explore les « territoires en marge » ;
- « Une flûte parmi les cordes », deux quatuors pour flûte et cordes.

La Sirène affirme sa place

- ▶ Pour son 3^e anniversaire, La Sirène, l'Espace Musiques Actuelles de l'Agglomération, a invité les habitants à une soirée « Night Clubbing » avec des DJ's et un espace dédié au label discographique Kitsuné.

- ▶ En 2014, elle a développé son travail partenarial avec :

- le Conservatoire de Musique et de Danse pour « Gainsbourg et les compositeurs classiques » ;
- l'Université à travers sa participation au Master 2 « Développement culturel de la Ville » ;
- le Conseil régional Poitou-Charentes pour la 1^{ère} édition de la Fête des Talents Lycéens et le Tremplin L'Hissé O ;
- la Coursive via plusieurs coproductions ;
- le CCN et le Carré Amelot.

- ▶ 15 artistes ont été accueillis en résidence dont les groupes Shaka Ponk et St.Lô.

- ▶ 180 groupes ont pu répéter dans les cinq studios de La Sirène, être conseillés et accompagnés par des professionnels.

Un an d'actions

La communication

La communication est un moyen pour l'Agglomération de faire connaître ses initiatives et ses projets auprès du grand public et des acteurs du territoire. En 2014, de nouveaux supports d'information ont été conçus à destination des habitants afin de mieux leur faire comprendre l'institution et le rôle essentiel que l'Agglomération joue dans leur quotidien. En parallèle, les actions de communication et de promotion sur les problématiques de développement durable ont été renforcées.

Des chiffres qui parlent...

- 3 épisodes de la web-série « ça c'est mon Agglo » diffusés en 2014.
- 4 442 visiteurs lors de l'opération « Invitation au cœur du Grand Pavois » organisée les 17, 18 et 19 septembre par l'Agglo.
- 92 000 exemplaires du hors-série de Point Commun « Comprendre l'Agglo » diffusés en mai.
- 1 200 abonnés à l'infolettre de l'Agglo.
- 1 300 étudiants présents au concert de Biga Ranx organisé pour eux à La Sirène.
- 15 000 visites par mois en moyenne sur le portail web de l'Agglo.



Un hors-série de Point Commun pour « Comprendre l'Agglo »

Un numéro hors-série du magazine Point Commun « Comprendre l'Agglo » a été publié en mai 2014 avec, au sommaire, les fondements et l'histoire de l'Agglomération, ses instances de travail, son fonctionnement, ses missions, ses projets et ses grandes réalisations.

Cinq mois après l'élargissement de la Communauté d'Agglomération, cette publication devait faciliter l'intégration des nouveaux habitants des 10 nouvelles communes et rappeler, à tous, l'importance de l'intercommunalité.

Lancement de l'infolettre de l'Agglo

La première Infolettre, lettre mensuelle d'information électronique de

l'Agglomération, a été publiée fin août 2014.

Diffusée aux personnes s'étant préalablement abonnées sur le portail web de l'Agglomération, chaque Infolettre contient des actualités, des informations agenda, des focus sur les services de l'Agglomération, des galeries d'images...

De nouveaux outils de communication pour expliquer l'Agglo

A l'occasion du 50^e anniversaire de l'intercommunalité rochelaise, de nouveaux supports de communication ont été imaginés pour permettre aux habitants de mieux comprendre la Communauté d'Agglomération et ce qu'elle fait pour eux au quotidien.

Un stand baptisé « Mon Agglo, La Rochelle fête les 50 ans de sa communauté » a été présenté lors de la Foire Exposition de La Rochelle, invitant les habitants à découvrir les étapes de l'intercommunalité, ses grandes réalisations et ses compétences, ses projets d'avenir et les services qu'elle rend.

La Foire Exposition a également été l'occasion de dévoiler le premier épisode de la web-série « ça c'est mon Agglo », destinée à expliquer les différentes compétences communautaires (transports, déchets, eaux usées, économie...) de manière pédagogique et ludique.

Un guide pratique à l'usage des habitants de l'Agglomération intitulé « Mon Agglo pratique » a été diffusé en avant-première sur le stand de la Foire Exposition. Il revient sur le fonctionnement de l'Agglomération, ses missions, les principaux services aux usagers et fournit des contacts utiles.



Lancement de la campagne « C'est pas si bête de réduire nos déchets »

Différentes actions ont été engagées en 2014 dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) afin de diminuer la production d'ordures ménagères sur le territoire.

Lancée le 20 octobre, la campagne « C'est pas si bête de réduire nos déchets » a choisi de mettre en scène des bêtes amusantes. Des « pense-bêtes » de dix gestes simples à réaliser au quotidien pour produire moins de déchets.

Un dépliant « 10 gestes simples pour alléger nos poubelles » et le site web « Pas si bête » ont également été créés pour cette campagne : www.pas-si-bete.fr

Des animations pour promouvoir l'usage du vélo

En 2014, l'Agglo a choisi d'axer la Semaine de la Mobilité sur la promotion de l'usage du vélo et le partage de l'espace public.

Des affiches, flyers et des plans des pistes cyclables ont été fournis aux entreprises et associations pour les aider à communiquer sur le challenge entreprises « Tous au travail à vélo ! ».

Un concours photo « A vélo dans

Les perspectives pour 2015

Organisation d'une grande fête autour de l'Hermione (banquet maritime, illuminations, parade nautique, visites...) en escale Bassin des Chalutiers à La Rochelle du 4 au 6 avril, avant le grand départ de la frégate vers les Etats-Unis.

Refonte de Point Commun, le magazine d'information de la Communauté d'Agglomération (nouvelle ligne éditoriale, nouveau format, nouvelle maquette) pour une première diffusion en boîtes aux

lettres le 1^{er} octobre.

Début de la concertation des habitants, associations, entreprises et agriculteurs pour l'élaboration du futur Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à travers des ateliers, l'édition d'une lettre d'information, des réunions d'échanges et de concertation, un concours photo, une exposition.

Présentation au Cloître des Dames Blanches, du 9 mars au 10

avril, de l'exposition « Nos métiers », 33 portraits noir et blanc « décalés » d'agents de l'Agglomération illustrant les différentes familles de métiers de la collectivité.

Organisation de 3 jours d'accueil pour les étudiants dans le cadre de la 5^e édition de l'opération « J'y suis, La Rochelle accueille ses étudiants » avec un concert gratuit à La Sirène le 6 octobre, une réception pour les étudiants internationaux le 7 octobre et un rallye découverte le 8.



l'Agglo » a été organisé du 20 septembre au 28 novembre. Ouvert aux photographes amateurs, il avait pour objet de mettre en scène le vélo dans l'Agglomération.

Un « village vélo » a été aménagé pour proposer diverses animations, en partenariat avec les associations et les commerçants (gravage, contrôle du matériel, apprentissage...).

Le Grand Théâtre de La Coursive au grand jour

Le 13 décembre, l'Agglomération a inauguré le Grand Théâtre et la verrière de La Coursive rénovés.

Les nouveaux équipements ont été dévoilés au public lors d'une après-midi « portes ouvertes », animée par la compagnie Accrorap de Kader Attou.

Une visite presse, organisée le 11 décembre, a permis aux journalistes de découvrir, en avant-première, les différents aménagements réalisés.

Une nouvelle formule pour les portes ouvertes Grand Pavois

Comme chaque année depuis 12 ans, l'Agglomération s'est associée au Grand Pavois pour ouvrir gratuitement les portes du salon à ses habitants (sur présentation d'un coupon retiré dans les mairies).

Cette opération a adopté une nouvelle formule en 2014 avec non plus une, mais trois dates au choix pour visiter gratuitement le salon de 17h30 à 19h.



2014 en un clin d'œil



Un nouveau Conseil communautaire désigné au suffrage direct

Pour la première fois dans l'histoire de l'intercommunalité, les Conseillers communautaires ont été désignés en 2014 au suffrage universel direct, le même jour et grâce au même bulletin que les conseillers municipaux par un système de fléchage. Le nouveau Conseil communautaire de l'Agglomération rochelaise, issu des élections de mars, a été installé le 17 avril. Il est composé de 80 conseillers dont 1 Président, 15 Vice-présidents et 6 Conseillers communautaires délégués.



Assouplissement des règles d'utilisation du « pass déchèteries »

Règlementé depuis octobre 2013, le système de contrôle d'accès aux 11 déchèteries et 2 plateformes réservées aux déchets végétaux de l'Agglo a été assoupli en juin, afin de s'adapter aux besoins des habitants et à certains cas particuliers. Le nombre de passages annuel a été porté de 15 à 20, les dépôts de déchets verts sont désormais illimités dans les 2 plateformes en octobre et avril, et une possibilité d'acheter des passages supplémentaires a été mise en place.



Lancement des travaux sur le parc Atlantech de Lagord

Les travaux de la plateforme technologique de l'Université de La Rochelle baptisée Tipee (Technological & Innovation Platform for Environmental Efficiency) ont débuté en novembre 2014. Il s'agit là du premier bâtiment du futur parc technologique bas-carbone « Atlantech » de Lagord. En parallèle, des terrains ont été vendus à la caisse régionale du Crédit Agricole Charente-Maritime - Deux-Sèvres pour l'implantation de son futur siège social, dans la partie du site dédiée à l'habitat et aux activités tertiaires.



Une feuille de route pour le développement durable de l'Agglomération

Adopté le 27 février, au terme de trois années de concertation, l'Agenda 21 de l'Agglomération rochelaise doit servir à créer une dynamique de développement plus durable et générer des changements de comportement au niveau local. Il prévoit une centaine d'actions concrètes comme : accompagner les promoteurs privés pour développer l'éco-construction, encourager les cultures maraîchères et la vente en circuit court, produire un annuaire local de l'économie verte, éduquer à la citoyenneté...



De nouvelles mesures pour réduire le risque de submersion

Engagée en 2013, la mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) 2013-2018 s'est poursuivie en 2014, afin de mieux connaître, prévenir et protéger des risques de submersion. Des études préalables aux travaux de création ou de consolidation des défenses de côtes ont été menées, et les premiers travaux de protection ont été réalisés. Parallèlement, des actions de sensibilisation ont été engagées auprès du grand public et des scolaires afin de développer « la culture du risque ».



Définition d'une stratégie de développement économique

Fin 2014, l'Agglomération et ses partenaires ont fait le diagnostic des forces et faiblesses du territoire en matière d'économie et d'emploi. Afin de dynamiser le potentiel économique de l'Agglomération cinq axes stratégiques ont été définis : renforcer la culture de l'entreprenariat, structurer les filières présentes sur l'Agglomération pour les rendre plus compétitives, développer des outils qui favorisent l'innovation, renforcer l'attractivité du territoire et travailler sur son image économique.



Un plan pour prévenir et réduire le bruit

Adopté en février, le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) organise la prise en compte du bruit dans les aménagements futurs. Il liste 17 actions, à mettre en place dans les cinq ans, pour prévenir et réduire les nuisances sonores liées aux transports et aux industries sur le territoire de l'Agglomération, mais aussi pour préserver la qualité de l'environnement sonore des « zones calmes », c'est-à-dire des secteurs peu perturbés par les bruits des trafics routier, ferroviaire et aéroportuaire.



Réouverture de la Coursive rénovée

Après quatre mois et demi de travaux, La Coursive a dévoilé au public ses nouveaux atours le 13 décembre lors d'une après-midi portes ouvertes : nouveaux fauteuils et nouveaux sols, un éclairage et une acoustique améliorés, une entrée directe par élévateur pour les personnes à mobilité réduite, un nouveau système de chauffage et de ventilation. La verrière recouvrant le hall d'entrée a également été remplacée par un nouveau vitrage clair, permettant de faire entrer davantage de lumière, tout en offrant une meilleure isolation.



Vers un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale

L'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Agglomération a officiellement été lancée en février et les modalités de participation de la population définies (réunions, ateliers, registres, concours...). En 2017, le PLUi déterminera les règles d'urbanisme et d'aménagement pour toutes les communes de l'Agglomération. Il se substituera alors aux PLU (ou POS) communaux actuellement en vigueur et tiendra lieu de Plan de Déplacements Urbains (PDU), en cohérence avec le Programme Local de l'Habitat (PLH).



Une offre de transport public étendue aux nouvelles communes de l'Agglo

Suite à l'intégration de 10 nouvelles communes, l'Agglomération a étendu le périmètre de son réseau de transports urbains et commencé à proposer de nouveaux services à 6 communes qui ne bénéficiaient pas de lignes de bus régulières (Thairé, Saint Médard d'Aunis, Montroy, Bourgneuf, Saint-Christophe et Vérines). Pour les communes couvertes par le département de la Charente-Maritime (réseau Les Mouettes), une convention a été signée pour conserver les services en l'état, au tarif Yélo.



Réduction des déchets : c'est parti !

L'année 2014 a permis d'engager les premières actions du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) 2014-2018, notamment autour du compostage, de la réutilisation des vêtements, de la limitation du gaspillage alimentaire et de la connaissance du contenu de nos poubelles. Adopté à l'automne 2013, le PLPD contient 14 mesures pour réduire de 7% (soit environ 5 kg/hab/an) la production d'ordures ménagères et assimilées dans les 5 ans sur le territoire.



Inauguration de l'extension du Port de plaisance

Débutés en 2011, les travaux d'extension du Port de plaisance des Minimes se sont achevés à l'automne 2014. Ils ont permis de créer 1 100 places à flot supplémentaires. Les 4 700 anneaux représentent une opportunité de développement, d'innovation et de compétitivité pour l'ensemble de la filière nautique locale. Cette extension pourrait générer jusqu'à 200 emplois dans le domaine de la construction nautique, 240 emplois pour les activités de maintenance, tout en contribuant à développer l'activité touristique.

Un an d'actions

Les partenaires de l'Agglo

En tant que structure de projets, la Communauté assure la maîtrise d'ouvrage de certaines réalisations pour le territoire. En tant que structure de gestion, elle fournit des services à la population. Dans les deux cas, elle est amenée à travailler en partenariat avec d'autres entités.

Nouveaux programmes et projets européens



En 2014, le Contrat de Plan État-Région (CPER), le Contrat Régional de Développement Durable (CRDD) et le Programme européen opérationnel FEDER-FSE 2007-2013 se sont achevés. L'Agglo a poursuivi les négociations sur les futures contractualisations européennes.

La définition d'une stratégie de marketing territorial intégrée a été engagée dans le cadre du projet européen AT-BRAND.

Une négociation a été menée avec la Commission européenne et une étude de faisabilité réalisée en vue de l'accueil, à La Rochelle, d'une démonstration de véhicules électriques automatisés dans le cadre du projet CityMobil2.

Plusieurs projets se sont poursuivis en 2014 tels que le projet TRIBUTE (2013-2017) destiné à réduire, au niveau d'un bâtiment, l'écart entre les performances énergétiques estimées et les performances énergétiques réelles mesurées ou le projet LIFE-PECHE pour une gestion concertée et durable de la pêche à pied récréative.

Partenaires financeurs*

Europe

- Projet Citymobil 2 : 100 511 €.
- Libre-service vélos : 234 580 €.
- Projet Start : 24 680 €.

État

- FNADT : 233 000 € (travaux La Coursive)
- Agence de Financement des Infrastructures de Transport : 443 700 € (réalisation voies BHNS)
- Agence de l'Eau Loire-Bretagne : 0,5 M€, dont diverses subventions d'équipement assainissement et pluvial primaire 415 000 €
- SGAR : 262 613 € dont 209 000 pour les projets ENR, FEIST, PULPE, IMAGETIC et 52 925 € pour des projets de coopération décentralisée.
- FRED : programme d'investissements développement économique 425 621 €.

Autres organismes

- ADEME : 92 680 € dont 81 089 pour le Programme Local de Prévention des Déchets
- CAF : allocation logement temporaire pour les aires accueil des gens du voyage : 219 337 €.

Région (hors PLIE)

- Diverses subventions de fonctionnement : 94 826 €.
- Subventions d'équipement pour différents programmes : 313 082 € dont 169 533 € pour le bâtiment Blanc'ass.

Département

- Subvention d'équipement zone des 4 chevaliers 66 000 €.
- Subvention de fonctionnement pour la participation au transport scolaire 1,58 M€.

Communes - EPCI

- Commune de Marsilly : participation aux travaux de voirie d'intérêt communautaire 80 925 €.

Entreprises privées agréées par les pouvoirs publics

- Eco-organismes : participation à la promotion du tri sélectif : 2,35 M€ pour Éco-Emballages, 183 944 € pour ÉcoFolio et 52 645 € pour OCAD3E.

Entreprises privées

- Atlantique Aménagement : participation conteneurs enterrés 162 805 €.

Relations internationales

En 2014, les activités menées dans le cadre des relations internationales se sont articulées autour de deux axes : la coopération avec des collectivités territoriales étrangères, notamment Port-au-Prince (Haïti), Kendarie (Indonésie) et Kananga (République démocratique du Congo) et la valorisation des compétences de la Communauté à l'international, principalement via l'accueil de délégations étrangères. Pour ses actions de coopération, l'Agglo bénéficie du financement du Ministère des Affaires étrangères et du développement international et délègue par convention leur réalisation à des partenaires associatifs ou institutionnels ayant une bonne connaissance des pays concernés et maîtrisant l'objet de la coopération. Toutes ces actions s'inscrivent dans une perspective de développement durable et se réfèrent aux valeurs démocratiques et aux droits de l'Homme et de l'Enfant.

Partenaires financés*

Emploi / Insertion Professionnelle

- Mission Locale : subvention de fonctionnement (179 323 M€).
- Maison de l'Emploi - Cité des Métiers : subvention de fonctionnement 301 819 € dont 161 577 € pour l'animation et la gestion du PLIE.
- Association PARIE : subvention de fonctionnement et bénéficiaire du PLIE (38 565 €).
- Réseau des Points Emploi de quartier : subvention de fonctionnement : 96 186 €.

Transports

- RTCR : contrat d'obligation de service public (17,9 M€).
- Transdev Urbain : subvention forfaitaire d'exploitation (3,2 M€).

Habitat

- Office Public de l'Habitat de l'agglomération de La Rochelle : subvention d'équipement (2,39 M€) - opération de renouvellement urbain et production de logements sociaux.
- Atlantic Aménagement : subvention d'équipement pour la production de logements sociaux (1,02 M€).
- Habitat 17 : subvention d'équipement pour la production de logements sociaux (381 844 €).
- Bénéficiaires de l'aide à l'accession sociale (120 000 €).

Réseaux de villes

- AIRE 198 : 40 000 €.
- Ass. La Rochelle-Rochefort : 30 000 €.
- LiberAccès : 20 000 €.

Syndicats mixtes

- Port de pêche : subvention de fonctionnement (13 000 €).
- Mobilité Durable (SYMODO) : 81 500 €.

Diverses associations

- Une quarantaine d'associations bénéficie de subventions de fonctionnement ou de fonds de concours (933 136 €).

Équipements / Infrastructures

- La Coursive : subvention de fonctionnement (1,79 M€).
- La Sirène : subvention de fonctionnement (0,73 M€).
- Grand Port Maritime : fonds de concours Anse St Marc (0,53 M€) et fonds de concours Pôle Réparation (40 414 €).
- CCI La Rochelle : fonds de concours aéroport (0,15 M€), subvention de fonctionnement (0,26 M€).
- Association Stade Rochelais : subvention de fonctionnement (0,26 M€).
- Atlantique Stade Rochelais : subvention de fonctionnement (0,15 M€).
- Communes CdA : fonds de concours programmes structurants (0,96 M€).
- RFF : relèvement de vitesse Niort/La Rochelle (1,18 M€).
- Réseau des Écoles de Musique et de Danse : subvention de fonctionnement (319 825 €).
- PICOTY : PPRT (plan de prévention des risques technologiques) fonds de concours pour la construction de cuves 477 000 €.

Politique de la ville

- ALPMS (Agence Locale Prévention Médiation Sociale) : subvention de fonctionnement (0,48 M€).
- APAPAR (Association pour la Promotion des Actions de Prévention sur l'Agglomération Rochelaise) : subvention de fonctionnement (126 362 € dont 40 800 € CUCS).
- Régie de quartier Diagonales : subvention de fonctionnement Contrat Urbain de Cohésion Sociale (97 860 €).
- Bénéficiaires du CUCS : 929 300 €.

Enseignement supérieur

- Université de La Rochelle : fonds de concours - conventionnement (96 249 €), CPER 2007-2013 (271 200 €), Maison de l'étudiant (285 931 €) et subvention de fonctionnement (413 006 M€).
- CROUS : fonds de concours résidence Jean Jouzel (100 000 €).

* Tableau récapitulatif des principaux partenaires. Se reporter aux pages précédentes pour plus de détails sur les projets.

Le rapport financier 2014

L'équilibre financier du compte administratif 2014

(budget principal et budgets annexes – en millions d'euros)
Hors budgets zones

Le rapport financier 2014 de la Communauté d'Agglomération est tiré de l'analyse du compte administratif, réalisée chaque année à l'occasion de son vote. Elle porte sur l'ensemble des réalisations budgétaires (hors budgets zones) de l'exercice considéré, accompagnées de la présentation d'indicateurs illustrant la situation financière de la collectivité.

Des chiffres qui parlent...

- 148,1 M€ de dépenses de fonctionnement.
- 60,5 M€ de dépenses d'investissement.
- 298 €/habitant consacrés à l'investissement.
- 38,5 M€ capacité d'autofinancement.
- 1,63 année : capacité de désendettement.

Fonctionnement	
Dépenses : 148,1 M€	Recettes : 169,3 M€
Personnel : 28,8 M€	Fiscalité : 91,4 M€
Dotations subventions Participations - reversements : 22 M€	Redevances : 15,4 M€
Reversements aux communes : 12,7 M€	Dotation Globale de Fonctionnement : 24,5 M€
Contrats de prestations de services : 42,5 M€	Produit d'exploitation des services : 17 M€
Charges à caractère général : 13,4 M€	Recettes diverses : 17 M€ (dont subventions et participations reçues)
Intérêts de la dette : 2,1 M€	Résultats 2013 reportés : 4 M€
Autres dépenses : 1,5 M€ (Cessions immob. + Régul. comptables)	
Dotations aux amortissements : 21,3 M€	
Provisions : 3,8 M€	
Résultat fonctionnement 2014	
21,2 M€	

Investissement*	
Dépenses : 60,5 M€	Recettes : 66,9 M€
Travaux et acquisitions : 28,8 M€	Dotations - subventions : 9,4 M€
Subv. Équipement - Fonds concours : 11 M€	Autres recettes : 0,5 M€ (diverses recettes - régul. Compt. Cessions)
Autres dépenses : 4,7 M€	Emprunts : 4,7 M€
Remboursement dette en capital : 8,5 M€	Autofinancement : 39,2 M€
Solde des restes à réaliser : 7,5 M€	Solde résultats reportés : 13,1 M€
Excédent de financement 2014	
6,4 M€	

* hors mouvements emprunts revolving

Les finances de la Communauté d'Agglomération en 2014

Recettes de fonctionnement : 169,3 M€

Recettes fiscales

La fiscalité abonde pour une grande partie des recettes de fonctionnement du budget de la Communauté et représente 91,4 M€.

Cette somme peut se décomposer en trois grandes parts :

- une fiscalité économique (28,9 M€) composée de la CET, de la TASCOM et des IFR ;
- une fiscalité ménages (21,5 M€) constituée de la Taxe d'Habitation et des Taxes Foncières ;
- une fiscalité affectée au financement de certains budgets annexes : il s'agit du versement transports (22,2 M€) dédié au financement du service public de transports et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (17,9 M€) destinée au financement de la collecte et du traitement des ordures ménagères.

La Dotation de l'État

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), principale dotation versée par l'Etat à la Communauté, s'élève à 24,5 M€. L'augmentation constatée entre 2013 et 2014 (+0,9 M€) est uniquement liée à l'extension du périmètre de l'Agglomération.

Les recettes provenant des services gérés par la Communauté d'Agglomération

Une part importante des recettes de fonctionnement concerne les produits des services publics exploités par l'Agglo (17,1 M€), ainsi que les redevances perçues des usagers (15,4 M€). Il s'agit principalement des recettes issues de :

- la production d'eau potable : 3 M€ ;
- la collecte et du traitement des eaux

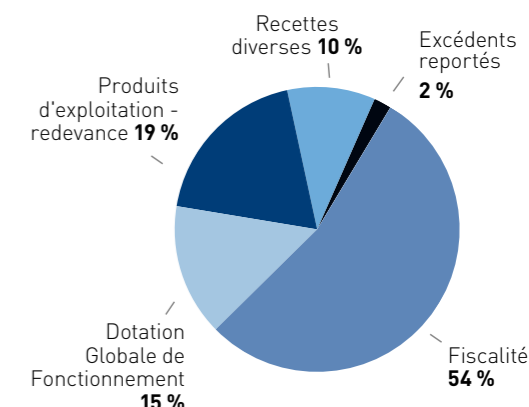
usées, gérés en régie par la Communauté, financés par la redevance assainissement : 15 M€ ;

la vente de chaleur et de matière (déchets) : 4,4 M€

les recettes des transports publics : 5,7 M€

Recettes de fonctionnement 2014

Hors mouvements de stocks de terrains



Dépenses de fonctionnement : 148,1 M€

Les principaux postes de dépenses de fonctionnement concernent les dépenses de personnel (28,8 M€), les contrats de prestations de services (42,5 M€) et les charges à caractère général (14,3 M€). L'augmentation de 4,7 % constatée sur la masse salariale est principalement liée aux transferts de personnels suite à l'extension du périmètre communautaire.

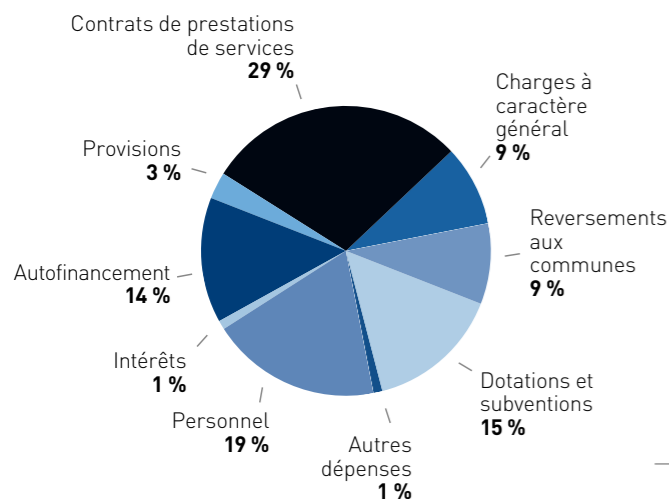
Les autres dépenses sont stables ou en diminution (intérêts, subventions, participations, charges à caractère général). Globalement, les dépenses de fonctionnement sont en évolution de 0,7 % entre 2013 et 2014.

Le rapport financier 2014

(suite)

Dépenses de fonctionnement 2014

Hors mouvements stocks de terrains



Dépenses d'investissement : 60,5 M€

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 60,5 M€ pour l'année 2014, dont 8,5 M€ consacrés au remboursement de la dette, et 7,5 M€ de dépenses engagées mais reportées sur l'exercice 2015. Le solde des dépenses est majoritairement constitué des travaux et acquisitions mobilières et immobilières (28,8 M€) ainsi que des fonds de concours versés aux différents partenaires (11 M€).

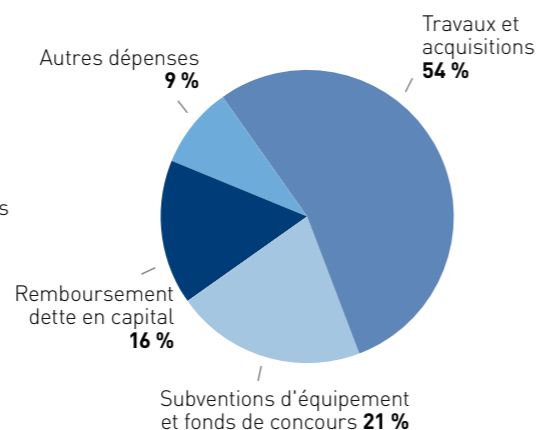
Globalement la Communauté d'Agglomération a, en 2014, consacré 298 €/habitant à l'investissement.

Sur le budget principal, les principaux investissements ont concerné les fonds de concours versés dans le cadre de la politique de l'habitat (4 M€), du Grand Port Maritime (0,6 M€) ou à destination de l'enseignement supérieur (0,8 M€). Les dépenses d'équipement se sont concentrées sur la réfection des voiries dans les zones d'activités économiques (3 M€) et sur la rénovation de La Coursive (2,5 M€).

Sur les budgets annexes, les investissements principaux ont concerné la réfection des réseaux d'assainissement (2,9 M€), la réalisation de la pépinière Agroalimentaire (3 M€), l'acquisition de bus (1,2 M€) ou l'acquisition de bacs et de bennes pour le service déchets (1,1 M€).

Dépenses d'investissement 2014

Hors crédits reportés



Recettes d'investissement : 66,9 M€

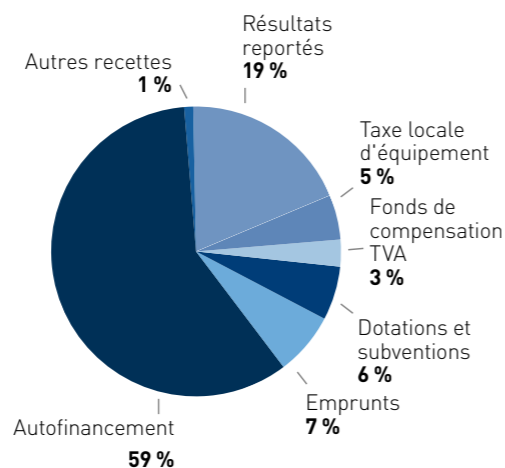
L'autofinancement (dotations aux amortissements et affectation des résultats) s'élève à 39,2 M€.

L'emprunt a été mobilisé à hauteur de 4,7 M€. Cependant, sur cette somme, 1,9 M€ concerne un emprunt renégocié. De fait, la Communauté d'Agglomération a, sur l'année 2014, réellement emprunté 2,8 M€.

Ces emprunts ont principalement été mobilisés sur les budgets assainissement et développement économique.

Recettes d'investissement 2014

Hors résultats antérieurs et stocks de terrains



236,2 M€

total des recettes (fonctionnement et investissement)

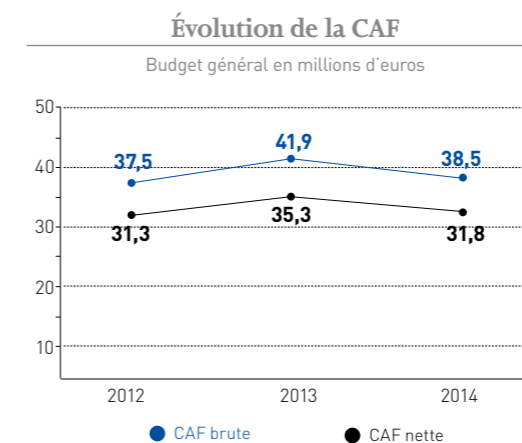
38,5 M€

de capacité d'autofinancement brute



Une bonne capacité d'autofinancement (CAF)

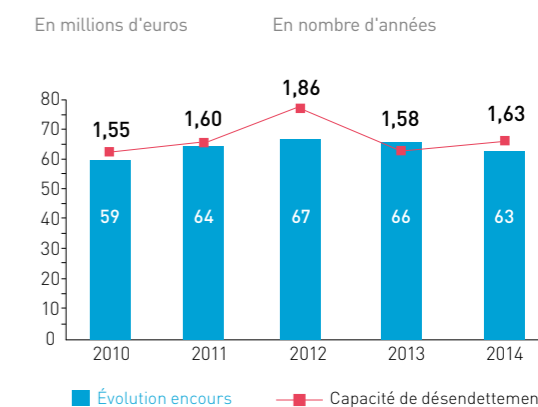
En 2014, la CAF brute dégagée par l'Agglomération (solde entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement) s'élève à 38,5 M€.



Un endettement maîtrisé

L'encours de dette constaté fin 2014 (63 M€) est en diminution de 3 M€ par rapport à l'année 2013 et la capacité de désendettement, inférieure à 2 années, reste à un niveau très satisfaisant (5 ans en moyenne pour les autres agglomérations).

Encours de la dette Capacité de désendettement



En conclusion, le Compte administratif 2014 fait apparaître de bons fondamentaux :

- un niveau d'investissement toujours soutenu (44,5 M€ de dépenses d'investissement hors remboursement de la dette et opérations reportées) ;
- des charges courantes de fonctionnement maîtrisées ;
- une capacité d'autofinancement d'un bon niveau permettant d'autofinancer 60% des investissements ;
- un endettement en diminution permettant d'afficher une capacité de désendettement inférieure à 2 années.

Les ressources humaines

Le bilan social 2014

L'année 2014 a été marquée par la mise en place de nouvelles actions en faveur de la santé et de la sécurité des agents de l'Agglomération, par le développement de la formation collective et par le renouvellement des instances représentatives du personnel.

Des chiffres qui parlent...

- 2 750 visites médicales, 151 vaccins, 273 saisines du Comité Médical concernant 1 953 des 4 012 agents des différentes collectivités de l'Agglomération ; 39 visites de lieux de travail effectuées par la Médecine professionnelle.
- 94% des agents permanents ont suivi au moins une formation en 2014.
- 2 217 jours de formation suivis par 540 agents, soit 4,1 jours en moyenne par agent.
- 588 postes ouverts au 31 décembre 2014 dont 568 pourvus par des agents permanents (titulaires, stagiaires, contractuels).
- 48% de femmes au sein des effectifs en 2014.
- 28 776 774 € : le montant global des frais de personnel (26 880 438 € pour la masse salariale et 1 896 336 € pour les autres charges de personnel).



Nouvelles actions pour la santé, la sécurité et la prévention

- Un plan d'actions a été engagé dans le cadre de la démarche « Bien vivre ensemble au travail » avec la mise en place notamment :
 - d'une formation « Management et risques psycho-sociaux » proposée aux encadrants ;
 - d'une procédure de signalement et de prise en charge des situations de souffrance au travail.
- Un plan d'évacuation incendie dans tous les bâtiments a été défini avec la réalisation d'exercices, en particulier dans les deux bâtiments recevant du public (Conservatoire de Musique et de Danse et Médiathèque Michel-Crépeau).

- Un second médecin du travail a été recruté à temps partiel.
- Le Pôle santé au travail s'est réuni 4 fois au cours de l'année 2014 sous la forme du CACT (Comité pour l'Amélioration des Conditions de Travail) pour aborder notamment :
 - l'analyse des accidents du travail déclarés en 2014 ;
 - les aménagements des bâtiments en lien avec la mission d'ergonomie ;
 - la santé et la qualité de l'air au bâtiment Vaucanson ;
 - la démarche d'organisation en cas d'incendie pour les agents travaillant dans les pépinières d'entreprises ;
 - la présentation du projet de mise en place d'une cellule de crise en cas d'événement traumatique.

2 fois plus de jours de formation

- En 2014, le nombre de journées de formation des agents a doublé atteignant 2 217 jours (1 172 en 2013).
- Cette augmentation est due à un important programme de formation collective représentant 1 028 jours de formation, soit 46% du total sur l'année, avec notamment :
 - une formation de sensibilisation au handicap mise en place en interne

- pour l'ensemble des agents et des encadrants ;
- la suite de la formation d'accueil du public pour la Médiathèque, avec 54 agents formés ;
- une journée de présentation des nouveautés du système d'exploitation suite à la migration des postes informatiques ;
- les formations sur la prévention des risques professionnels (sauveteur secouriste du travail et manipulation des extincteurs) ;
- des formations à l'éco-conduite ;
- des formations sur la réglementation et les obligations liées à l'amiante dans le cadre des travaux de réseau d'assainissement.

En complément de ces actions collectives, 1 189 jours de formation ont été suivis pour des projets individuels.

Election de nouveaux représentants du personnel

- Le 4 décembre, les agents ont voté lors des élections professionnelles pour désigner leurs représentants au sein du Comité Technique et de la Commission Administrative Paritaire.
- Les membres du Comité d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) ont été désignés par les organisations syndicales sur la base des résultats obtenus au Comité Technique.

La Commission Administrative Paritaire

- Elle s'est réunie une fois en 2014 et a validé 222 avancements d'échelon, 44 avancements de grade et 3 promotions internes.

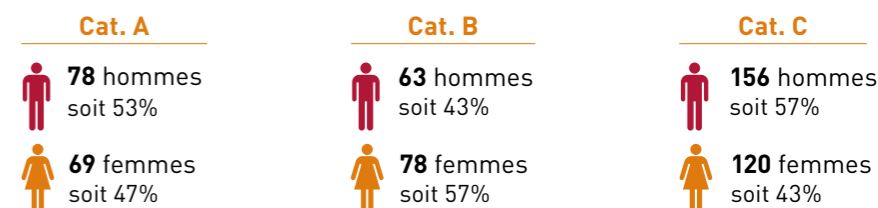
Effectifs stables

- Au 31 décembre 2014, l'effectif théorique de l'Agglomération était de 588

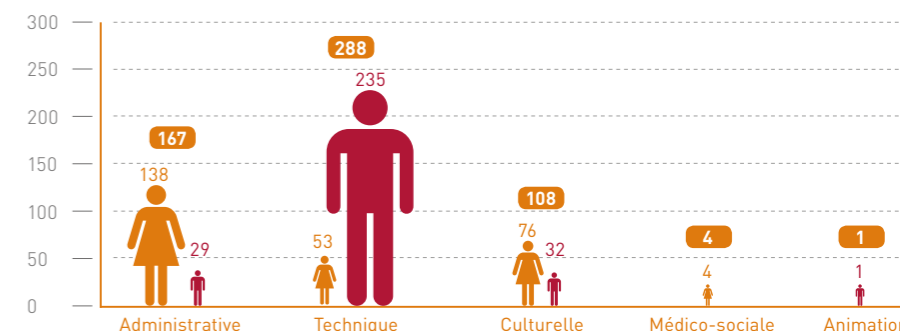
Les perspectives pour 2015

- Proposition d'une formation aux agents sur le thème « Etre acteur de son bien vivre ensemble au travail ».
- Définition d'un agenda social suite aux élections politiques et professionnelles de 2014.
- Réflexion et élaboration de propositions sur les conditions de mutualisation de la fonction RH dans le cadre de la préparation du schéma de mutualisation.

➤ Répartition par catégories hiérarchiques



➤ Répartition par filières professionnelles



postes dont 12 à temps non complet, pour 568 postes pourvus par des agents permanents.

- 1 poste a été créé au service Assainissement collectif pour répondre à des besoins liés à l'élargissement du périmètre de l'Agglomération.

La répartition entre filières demeure stable avec 50,7% des agents travaillant pour la filière technique, 29,4% pour la filière administrative et 19 % pour la filière culturelle, 0,7% pour la filière médico-sociale et 0,2% pour la filière animation.

La répartition par catégorie statutaire a peu évolué depuis 2013 avec une stabilité de la part des catégories C (48,6%) en 2014, une légère augmentation de la part des catégories B (25,5% contre 24,7% en 2013) et

une légère diminution des catégories A avec 25,9% (26,7 % en 2013).

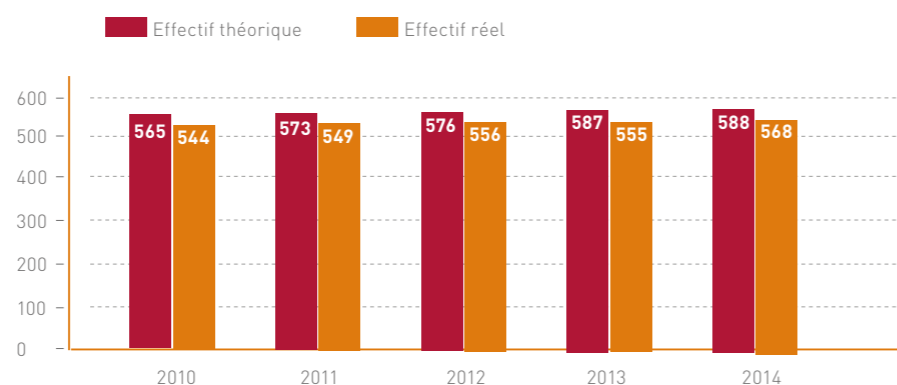
- La moyenne d'âge des agents en 2014 est de 45 ans et 9 mois.

Mouvements en hausse

46 agents sont arrivés en 2014 (19 en 2013), dont principalement 33% par nomination directe, 24% par transferts de personnels liés à l'élargissement du périmètre de l'Agglomération, 20% par mutation et 11% par recrutement contractuel en CDD.

33 agents ont quitté l'Agglomération en 2014 (20 en 2013), dont 51% pour une mise à la retraite, 18% pour mutation extérieure, 9% pour fin de contrat.

➤ Évolution des effectifs théoriques et réels de l'Agglo : 588 postes pour 2014



Les ressources humaines

Quels services à quel endroit ?



Composés de 568 agents exerçant 97 métiers différents, les services mettent en application les décisions du Conseil communautaire et accompagnent les élus dans leur travail. Ils sont répartis sur différents sites, principalement basés à La Rochelle et Périgny. Chaque service dispose de bonnes conditions pour remplir ses missions et assurer la qualité du service public.



1. Dames Blanches

- Hôtel de la Communauté d'Agglomération
6 rue St Michel à La Rochelle
- > Accueil
 - > Direction Générale des services
 - > Administration Générale
 - > Développement économique
 - > Habitat et Politique de la Ville
 - > Territoires et prospective
 - > Emploi - Enseignement supérieur
 - > Finances
 - > Mission Europe
 - > Communication et Relations Publiques
 - > Cabinet et collaborateurs de groupes



2. Maubec

- Quai Maubec à La Rochelle
- > Direction et coordination générale des services techniques
 - > Urbanisme opérationnel et foncier
 - > Urbanisme réglementaire
 - > Études urbaines



3. Arsenal

- Quai Maubec à La Rochelle
- > Commande Publique
 - > Aménagement et Patrimoine



4. Fonderies

- Quai Maubec à La Rochelle
- > Affaires juridiques et immobilières
 - > Médecine professionnelle
 - > Mobilité et Transports
 - > Ressources humaines

5. Vaucanson

- Rue de Vaucanson à Périgny
- > Eaux et Assainissement
 - > Environnement
 - > Direction des Systèmes et Technologies de l'Information
 - > Équipe d'accueil des Gens du Voyage

6. Centre d'exploitation des déchets

- Rue Anita Conti à Périgny
- > Gestion des déchets

7. Pôle épuratoire de Port-Neuf

- 1 rue de la Tour Carrée à La Rochelle
- > Assainissement (équipes techniques)

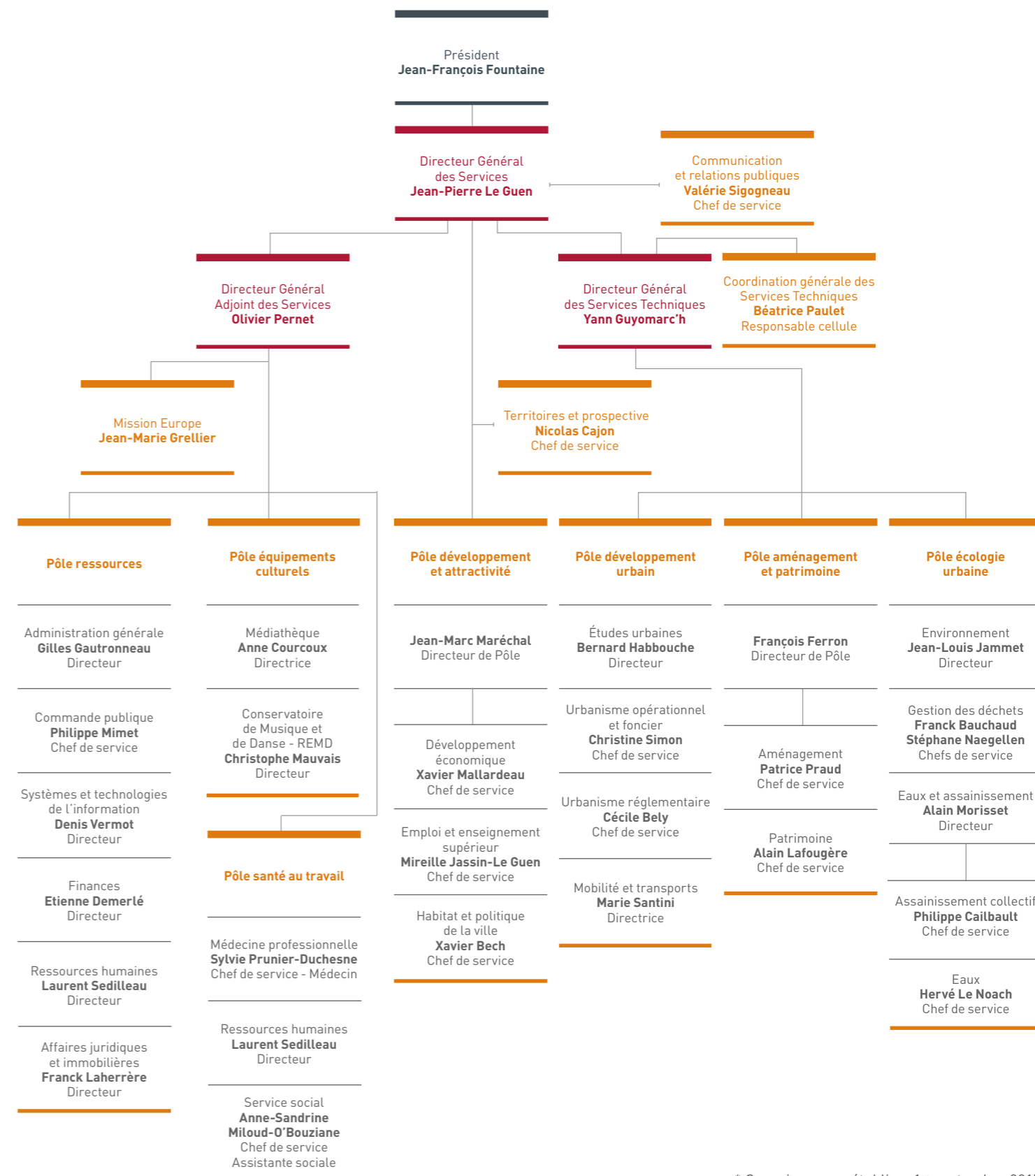
8. Médiathèque Michel-Crépeau

- Avenue Michel-Crépeau à La Rochelle

9. Conservatoire de Musique et de Danse

- 39 rue Thiers à La Rochelle

L'organigramme des services*



* Organigramme établi au 1^{er} septembre 2015

6 rue Saint-Michel ▶ CS 41287
17086 La Rochelle CEDEX 02
Tél. 05 46 30 34 00 ▶ Fax 05 46 30 34 09
accueil@agglo-larochelle.fr
www.agglo-larochelle.fr



Rejoignez-nous sur
[www.facebook.com
/larochelleagglo](http://www.facebook.com/larochelleagglo)



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté d'Agglomération
de La Rochelle